



Vivre nos valeurs

Code mondial de déontologie de Kellanova

 Kellanova

NOS NORMES fondamentales

K Values™

INTÉGRITÉ

Nous agissons avec intégrité et respect

RESPONSABILITÉ

Nous sommes tous responsables

PASSION

Nous sommes passionnés par notre activité, nos marques et nos produits alimentaires

HUMILITÉ

Nous sommes humbles et avons la soif d'apprendre

SIMPLICITÉ

Nous prônons la simplicité

RÉSULTATS

Nous aimons réussir

Principes du code mondial de déontologie

NOS ÉQUIPES

Nous faisons preuve d'intégrité. Nous nous traitons les uns les autres avec équité et respect.

NOS CONSOMMATEURS

Nous régalaons nos consommateurs avec nos produits délicieux, sûrs et de grande qualité.

NOTRE MARCHÉ

Nous affrontons la concurrence avec dynamisme et intégrité. Nous choisissons des partenaires qui partagent nos valeurs.

NOS INVESTISSEURS

Nous représentons un investissement privilégié, car nous répondons aux attentes du présent tout en construisant l'avenir.

NOS COMMUNAUTÉS

Nous utilisons les ressources naturelles de manière responsable et nous soutenons nos communautés.



Message de **STEVE CAHILLANE**

Chers collègues,

Vous qui lisez ceci, vous faites partie d'un héritage de plus de 117 ans. Inspirés par notre fondateur, W.K. Kellogg, nous travaillons chaque jour à la réalisation de notre vision, qui est d'être l'entreprise de snacks la meilleure et la plus performante au monde, en libérant le plein potentiel de nos marques différenciées et de nos collaborateurs passionnés, ainsi qu'en atteignant notre objectif : créer des jours meilleurs et une place à table pour chacun grâce à nos marques alimentaires de confiance.

Chacun d'entre nous a la responsabilité de protéger notre réputation de longue date. Cela implique d'accomplir notre travail au meilleur de nos capacités. Cela signifie également que nous devons agir avec la plus grande intégrité dans tout ce que nous faisons. Lorsque nous agissons avec intégrité, nous favorisons un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif. Un lieu de travail et une culture sains sont les fondements sur lesquels nous pouvons construire des relations saines entre nous et avec tous nos consommateurs, actionnaires, clients, communautés et parties prenantes. Notre réussite dépend de la capacité de chacun d'entre nous à prendre les bonnes décisions, au quotidien.

C'est la base de notre code mondial de déontologie. Notre code établit un ensemble de valeurs et de politiques partagées auxquelles nous sommes tous censés adhérer. Veuillez le lire attentivement. Laissez-le guider vos actions et vos interactions avec les autres. Si vous suspectez une violation de ses principes, parlez-en. Demandez de l'aide si vous avez un doute sur ce que notre code établit, sur les actions appropriées ou sur les responsabilités qui vous incombent dans le respect de ce code.

Merci de prendre le temps de lire notre code mondial de déontologie et d'utiliser les informations fournies ici pour améliorer et renforcer encore davantage Kellanova. Votre engagement à respecter nos valeurs n'a jamais été aussi crucial pour assurer la continuité de notre succès.

Cordialement,

Steve Cahillane
Président et directeur général



Notre vision :
Être l'entreprise de snacks la meilleure et la plus performante au monde, en libérant le plein potentiel de nos marques différenciées et de nos collaborateurs passionnés.

Notre objectif :
Nourrir les familles afin qu'elles puissent s'épanouir et prospérer.

Table des matières

- Nos normes fondamentales..... 3**
- Message de Steve Cahillane..... 5**
- Comment nous faisons ce qui est juste 8**
 - Introduction à nos valeurs*
- Tout le monde, partout, tous les jours 9**
 - Les responsabilités de chacun*
 - Les responsabilités spéciales pour les dirigeants et les managers*
 - Prendre des décisions en suivant les valeurs de Kellanova*
 - Les responsabilités des fournisseurs et des autres partenaires commerciaux*
- Comment nous assurons le respect du code 10**
 - L'importance de la recherche de conseils et de la prise de parole*
 - La recherche de conseils*
 - Bureau de la déontologie et de la conformité*
 - Prise de parole : exprimer ses inquiétudes et appeler la ligne d'alerte relative à la déontologie*
 - Les représailles sont strictement interdites*
 - Enquêtes*
 - Enquêtes gouvernementales*
 - Mesures disciplinaires*
 - Exemptions*

Vivre nos valeurs pour NOS ÉQUIPES

- Valoriser un lieu de travail sûr et sain 14**

Nous nous engageons à maintenir un lieu de travail sûr et sain. Nos collègues, partenaires commerciaux, visiteurs et communautés le méritent.
- Valoriser la diversité et l'intégration 15**

Nous croyons au pouvoir des gens. Nous respectons les personnes de tous horizons, et avec tous types de capacités et opinions. Nous encourageons un environnement inclusif qui favorise l'expression individuelle, l'innovation et la réussite.
- Prévention du harcèlement et de la discrimination 16**

Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail dans lequel nos employés sont traités avec dignité et respect, et sont exempts de harcèlement et de discrimination.

- Protection des informations personnelles..... 17**

Nous protégeons les informations personnelles de nos collègues en ne collectant, stockant, utilisant et partageant que le minimum nécessaire à des fins professionnelles, avec notification et consentement le cas échéant, tout en appliquant des contrôles de sécurité et en respectant les lois et réglementations.
- S'engager sur les médias sociaux 18**

Nous avons une identité partagée en tant que collaborateurs Kellanova. Mais nous sommes également des individus avec nos propres pensées, opinions et intérêts.
- Prévention des conflits d'intérêts 19**

Chez Kellanova, nous prospérons ensemble. Nous prenons des décisions et agissons dans l'intérêt de Kellanova plutôt que dans le but d'obtenir un gain personnel.

 - Famille et amis**

Nous évitons les situations où notre jugement et notre prise de décision pourraient être influencés par nos relations personnelles ou par notre famille.
 - Investissements des personnes proches ou de la famille**

Nous nous assurons que nos investissements et ceux de nos proches ne créent pas de conflits d'intérêts qui pourraient affecter notre objectivité et notre jugement lors de la prise de décisions professionnelles.
 - Emploi extérieur et autres activités**

Nous nous efforçons tous les jours de donner le meilleur de nous-mêmes chez Kellanova. Nous n'autorisons pas les emplois extérieurs ou autres activités à entraver nos contributions chez Kellanova.
 - Opportunités au sein de l'entreprise**

Nous partageons les opportunités que nous découvrons et les découvriertes que nous faisons au travail. Cela nous permet de mieux atteindre nos objectifs en tant qu'entreprise et d'offrir le service approprié à ceux qui comptent sur nous.
 - Cadeaux et divertissements**

Nous n'offrons ni ne recevons de cadeaux, faveurs et divertissements inappropriés.

Vivre nos valeurs pour NOS CONSOMMATEURS

- Garantir la qualité, la sécurité et la valeur 24**

Nous offrons à nos clients des produits savoureux et de haute qualité. Nous nous engageons à fournir à nos clients des aliments sûrs et fiables.
- Promouvoir des pratiques marketing honnêtes 24**

Nous sommes fiers de nos marques et nous comprenons l'importance de la précision et de la transparence de nos publicités et emballages.
- Protection des informations des consommateurs 25**

Nous protégeons les informations personnelles de nos consommateurs.

Vivre nos valeurs pour NOTRE MARCHÉ

- Activités commerciales au niveau mondial 28**

Nous sommes une entreprise internationale qui exerce ses activités dans le monde entier et nous nous engageons à respecter les lois applicables qui régissent les échanges commerciaux nationaux et internationaux.
- Promouvoir la concurrence équitable 29**

Nous voulons surpasser nos concurrents en toute équité et honnêteté. Cela implique l'obtention d'avantages concurrentiels grâce à des performances supérieures et jamais par le biais de pratiques commerciales illégales ou contraires à la déontologie.
- Veille concurrentielle/Propriété intellectuelle d'autrui 30**

Nous pensons qu'il est important pour nous de comprendre nos clients, nos fournisseurs et la proposition de valeur de nos concurrents. Nous protégeons également la propriété intellectuelle d'autrui tout comme nous protégeons la nôtre.
- Promouvoir des pratiques d'achat équitables 30**

Nous sélectionnons nos partenaires commerciaux de manière juste et objective. Cela garantit la meilleure valeur pour Kellanova tout en protégeant notre réputation.
- Lutte contre la corruption 31**

Nous basons nos relations commerciales sur la confiance, la transparence et la responsabilité. Nous n'offrons ou n'acceptons aucun mode de paiement ou d'incitation visant à influencer de manière inappropriée une décision commerciale.
- Lutte contre le blanchiment d'argent 33**

Nous évitons d'accepter des fonds illégaux pour des activités commerciales légales.
- Sourçage responsable et protection des droits de l'homme 33**

En tant qu'entreprise citoyenne responsable et internationale, Kellanova s'efforce de collaborer uniquement avec des partenaires commerciaux qui respectent toujours la loi et opèrent de manière juste et éthique.

Vivre nos valeurs pour NOS INVESTISSEURS

- Création et maintenance précise des comptes et des registres..... 36**

Nous conservons des registres complets et précis. Nous faisons ceci dans le but de prendre des décisions commerciales responsables et de fournir des informations exactes et opportunes au public d'investissement et à divers gouvernements.
- Protection de notre réputation et de nos autres actifs 37**

Nous protégeons la réputation de Kellanova et des autres actifs tangibles et intangibles. Nous faisons ceci afin de mieux servir nos clients et de préserver la valeur pour nos investisseurs et autres parties prenantes.
- Protection de nos informations exclusives et confidentielles 38**

Nous devons protéger les informations commerciales confidentielles et exclusives de Kellanova contre toute divulgation et utilisation abusive non autorisées.

- Utilisation responsable des équipements, des informations et des systèmes de communication 39**

Nous utilisons les équipements, les informations et les systèmes de communication de l'entreprise de manière responsable.
- Éviter les délits d'initiés et les abus de marché 40**

Nous n'utilisons ni ne divulguons jamais de manière inappropriée des informations non publiques à propos de Kellanova ou d'une autre entreprise dans le but d'acheter ou de vendre des actions. Nous n'essayons pas non plus de manipuler le prix des actions publiquement cotées en bourse.
- Répondre aux demandes des investisseurs, des analystes et des médias 41**

Chez Kellanova, notre parole est uniforme lorsque nous communiquons avec les médias, les analystes financiers, les investisseurs et le public.

Vivre nos valeurs pour NOS COMMUNAUTÉS

- Protection de l'environnement 44**

Nous nous engageons à créer et participer à une société plus durable. Cela signifie réduire notre empreinte environnementale et développer des solutions qui permettent de préserver les ressources et de protéger notre planète.
- Contribuer à nos communautés..... 45**

Nous nous engageons à soutenir les communautés dans lesquelles nos employés vivent et travaillent. Nous explorons également des moyens de relever des défis plus larges dans la société.
- Participation à la politique et aux affaires gouvernementales 45**

Nous encourageons nos employés à participer au processus politique en tant que citoyens actifs. En tant qu'entreprise, nous nous engageons de manière constructive auprès de tous les gouvernements des juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités.

- Activité politique personnelle**

Nous encourageons les individus à participer à des activités civiques et politiques, y compris la tenue d'un bureau politique.
- Activité politique de l'entreprise**

Quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, nous nous conformons aux lois fédérales, nationales et locales sur les finances et les élections.
- Lobbying**

Nous ne tenterons jamais d'exercer une influence inappropriée sur une agence gouvernementale, un représentant ou un législateur pour produire un résultat favorable à Kellanova.

- W. K. Kellogg : un héritage basé sur l'intégrité 47**
- La recherche de conseils et de la prise de parole..... 48**

Comment nous faisons ce qui est juste

Introduction à nos valeurs : code mondial de déontologie de Kellanova

Il y a plus de 100 ans, notre fondateur, W.K. Kellogg a été inspiré par un seul grain. Grâce à sa passion et à son engagement en matière de nutrition, les Corn Flakes® de Kellogg ont vu le jour. L'industrie des céréales est née.

Aujourd'hui, Kellanova poursuit sa vision et son objectif dans plus de 180 pays. En parallèle, le monde n'a jamais été plus interconnecté. Cela signifie que les actions d'une seule personne peuvent affecter plus de personnes que jamais en quelques secondes. Cela crée d'énormes opportunités pour Kellanova, mais également des risques. C'est pourquoi nous devons être plus concentrés que jamais afin de nous assurer que ce que nous faisons est juste.

Lorsqu'il s'agit de faire ce qui est juste, nos K Values™ constituent la base. Elles font partie de notre ADN. Elles guident notre façon de travailler avec nos partenaires commerciaux, au sein de nos communautés et entre nous. Grâce à l'intégrité, à la responsabilité, à la passion, à l'humilité, à la simplicité et à l'attention portée au succès, nous avons créé une culture de la performance éthique et dynamique.

Nous avons nommé notre code mondial de déontologie **Vivre nos valeurs** car les K Values™ sont essentielles à notre réussite individuelle et collective. Nous incarnons ces valeurs dans nos décisions et actions quotidiennes. Cela nous permet d'atteindre un succès commercial durable et de maintenir une réputation solide. Le code contient des informations et des ressources importantes qui nous aident à mener nos activités de manière légale, éthique, responsable et conforme à nos valeurs. Il est lisible, facile à utiliser et adapté à nos tâches quotidiennes. Nous devons tous connaître le code et l'utiliser souvent.

Les rubriques du code sont organisées sous cinq titres principaux. Ces titres représentent nos principales parties prenantes, celles qui sont responsables ou sont affectées par la façon dont nous gérons notre activité. Il s'agit de : nos employés, nos clients, notre marché, nos investisseurs et nos communautés.

Nous avons organisé les rubriques de cette manière pour faciliter la consultation. Elles ne sont pas mutuellement exclusives, car certaines rubriques peuvent s'appliquer à plusieurs groupes.

Chaque rubrique est divisée en trois sections :

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Un résumé de l'essence de notre approche commerciale. Il définit nos attentes en matière de conduite.

Pourquoi c'est important ?

Une explication de pourquoi il est important de respecter les normes en vigueur afin de protéger la réputation de notre entreprise. Cela nous permet d'éviter les risques indésirables et contribue au développement durable et à la croissance à long terme de notre entreprise.

Ce que cela signifie

Les implications pratiques de la norme pertinente. C'est la manière dont nous nous comportons pour répondre ou dépasser nos attentes et celles des autres.

Les deux sections suivantes expliquent pourquoi notre code est si important, comment il fonctionne et comment nous veillons à ce qu'il soit respecté.



Tout le monde, partout, tous les jours

Notre réputation et notre réussite dépendent des décisions et des actions de nos employés, partout dans le monde. Toutes les mesures que nous prenons doivent respecter nos K Values et être en conformité totale avec la loi et notre code.

Les responsabilités de chacun

En tant qu'employés, nous sommes tous responsables de la façon dont Kellanova mène ses activités commerciales et de l'impact de Kellanova dans le monde entier. Nous maintenons l'intégrité de notre héritage en agissant de manière adéquate, ce qui inclut toujours :

- Agir avec intégrité : respecter nos engagements, respecter notre code, respecter la loi et agir de manière responsable et de bonne foi.
- Faire preuve de respect : valoriser la diversité de pensée et des opinions, encourager un dialogue ouvert et franc et prendre en compte l'impact de nos décisions sur les parties prenantes.
- Instaurer la confiance : résoudre les problèmes de manière juste, prendre des décisions basées sur les mérites, traiter honnêtement avec toutes les parties prenantes et maintenir la transparence de nos prises de décisions.

Nous sollicitons des conseils si nécessaire et signalons les violations réelles ou suspectées de notre code, des politiques de l'entreprise et de la loi (voir [utilisation du code](#)).

Les responsabilités spéciales pour les dirigeants et les managers

Tous les employés sont tenus d'agir avec intégrité, de faire preuve de respect et d'instaurer la confiance. En outre, les dirigeants et les responsables ont des responsabilités spéciales dans le cadre de notre code. Si vous dirigez ou supervisez d'autres personnes, Kellanova vous demande de faire preuve d'éthique lors la direction des actions suivantes :

1. Favorisez un environnement de travail positif dans lequel seuls les comportements légaux, éthiques et responsables sont acceptables. Gardez cela à l'esprit lorsque vous engagez, promouvez ou déléguez.
2. Agissez conformément à notre code et à nos K Values.
3. Communiquez l'importance des pratiques commerciales éthiques et saines. Discutez des implications éthiques et légales des décisions commerciales.
4. Fournissez des formations et des options de développements aux employés pour guider leurs performances, améliorer leurs capacités et développer leurs carrières.
5. Utilisez notre processus de revue de performance pour évaluer les employés sur les objectifs commerciaux qu'ils atteignent et sur la manière dont ils y parviennent.
6. Identifiez et atténuez les risques liés à la déontologie et à la conformité, et autres risques commerciaux.
7. Répondez en temps opportun aux personnes qui sollicitent des conseils ou vous font part d'inquiétudes. Aidez-les à se sentir en sécurité et à l'aise.
8. Respectez vos engagements et gérez les attentes des employés.
9. Tous les employés doivent être responsables, quel que soit leur poste ou leur fonction.
10. Gérez les conflits d'intérêts pour obtenir des résultats justes et appropriés.

Prendre des décisions en suivant les valeurs de Kellanova

La manière dont nous prenons une décision est aussi importante que la décision elle-même. Il est important de prendre des décisions dont nous pouvons être fiers. De telles décisions conduisent à des comportements légaux, éthiques et responsables.

Utilisez cet outil de prise de décision pour vous guider dans les secteurs d'activité flous et pour vous assurer que nous faisons les meilleurs choix.

Pouvons-nous le faire ? Est-ce autorisé par la loi ?



Vous n'êtes pas sûr ?

- Consultez d'autres personnes
- Contactez le service juridique pour obtenir de l'aide



Non

- Ne prenez pas de décision

Oui

Devons-nous le faire ? Est-ce éthique et conforme à nos K Values, à notre code et à notre entreprise ?



Vous n'êtes pas sûr ?

- Consultez d'autres personnes
- Contactez [myHR](#), les RH locales ou [le bureau de la déontologie et de la conformité](#) pour obtenir des conseils



Non

- Ne prenez pas de décision

Oui

Comment procéder ? Cela améliorera-t-il notre culture et notre réputation et cela-t-il va profiter à nos parties prenantes ?



Vous n'êtes pas sûr ?

- Consultez d'autres personnes
- Discutez avec votre responsable pour obtenir de l'aide



Non

- Ne prenez pas de décision

Oui

- Procédez en toute confiance

Les responsabilités des fournisseurs et des autres partenaires commerciaux

Nous travaillons avec des partenaires commerciaux qui partagent nos valeurs et notre approche commerciale. Nous attendons de ces partenaires commerciaux qu'ils comprennent et agissent conformément aux normes définies dans notre code de conduite mondial des fournisseurs.

Comment nous assurons le respect du code

Notre code mondial de déontologie s'applique à tous les employés et dirigeants de Kellanova et de ses filiales. Les sous-traitants, consultants et autres personnes travaillant pour notre nous doivent également respecter le code. Nous appliquons le code, menons des enquêtes et prenons des mesures correctives de manière équitable et cohérente.

L'importance de la recherche de conseils et de la prise de parole

Chez Kellanova, nous maintenons une culture dans laquelle nos idées et nos préoccupations sont encouragées, reconnues et prises en compte. Cela nous donne la liberté de donner le meilleur de nous-mêmes, d'étendre et de renforcer la confiance et de faire preuve d'un leadership éthique. Si vous avez des inquiétudes concernant une situation commerciale, plusieurs ressources sont à votre disposition.

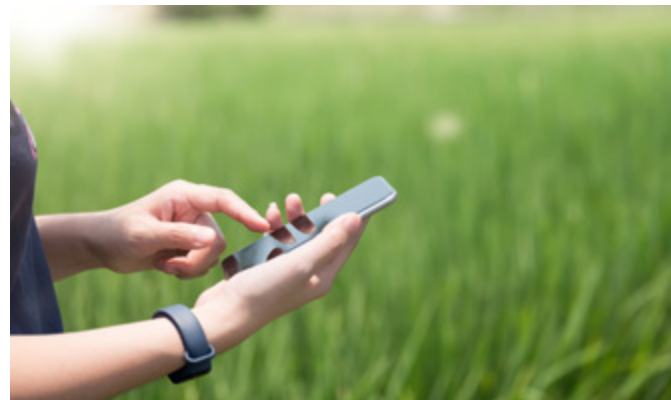
La recherche de conseils

N'hésitez pas à vous adresser à votre responsable si vous avez des questions ou des inquiétudes. Il/elle a probablement des connaissances et une expérience en la matière et peut demander l'aide d'un expert si nécessaire. Vous pouvez également consulter les services qui supervisent la politique ou la loi en question, le [département des ressources humaines \(myHR\)](#) ou le [service juridique et de la conformité](#). À tout moment, vous pouvez également demander des conseils et de l'assistance au [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Bureau de la déontologie et de la conformité

Le [bureau de la déontologie et de la conformité](#) est une ressource qui :

- Fournit des conseils et clarifie la manière d'appliquer le code ou une politique de l'entreprise dans le cadre de nos activités commerciales.
- Fournit une formation sur la déontologie et la conformité.
- Reçoit les rapports de toutes les violations réelles ou suspectées de notre code, des politiques de l'entreprise et de la loi.



Vous pouvez contacter le bureau de la déontologie et de la conformité de l'une des manières suivantes :

Ligne d'alerte relative à la déontologie

[Reportez-vous à la section numéros d'accès mondiaux de la ligne d'alerte relative à la déontologie sur la dernière page du code.](#)

E-mail

office.ethics@kellanova.com

Courrier

Bureau de la déontologie et de la conformité
Kellanova
South Tower
One Kellogg Square
Battle Creek, MI 49016-3599

Sur le web

kellanovaethicsline.ethicspoint.com

Prise de parole : exprimer ses inquiétudes et appeler la ligne d'alerte relative à la déontologie

Si quelque chose ne semble pas correct, chacun d'entre nous doit se sentir capable d'agir. Si vous êtes préoccupé par une éventuelle violation du code, de la politique de l'entreprise ou de la loi, vous devez en informer au moins l'un des interlocuteurs suivants :

- Votre responsable (à condition que votre responsable ne soit pas impliqué dans la violation),
- Les [ressources humaines \(myHR\)](#),
- Le [service juridique et de la conformité](#),
- Un [audit interne](#), ou
- Le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Si vous remarquez quelque chose, parlez-en, dès que possible. Il est toujours préférable de faire part de vos inquiétudes dès le début. Plus vous attendez pour résoudre un problème, plus il risque de s'aggraver.

Il est utile que vous vous identifiiez. Cela nous permet d'effectuer un suivi et de fournir des retours le cas échéant. Vous pouvez également signaler toute violation réelle ou suspectée de manière anonyme en contactant la ligne d'alerte relative à la déontologie. Notre ligne d'alerte relative à la déontologie est gérée par une entreprise tierce de signalements confidentiels. Ses représentants transmettront vos inquiétudes à notre [bureau de la déontologie et de la conformité](#) pour enquête. Les rapports soumis seront traités rapidement et discrètement. Nous conserverons la confidentialité dans la mesure du possible.

Consultez la rubrique [numéros d'accès mondiaux à la ligne d'alerte relative à la déontologie](#).

Les représailles sont strictement interdites

Nous soutenons l'utilisation d'une communication honnête et ouverte et nous encourageons nos employés à signaler leurs inquiétudes. Nous ne tolérerons aucune mesure de représailles à l'encontre d'une personne qui divulgue des infractions réelles ou suspectées. Les représailles entraîneront des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Pour plus d'informations, consultez la politique d'éthique et de conformité **relative à la lutte contre les représailles**.

Enquêtes

Nous enquêtons rapidement sur les signalements de violations du code, qu'elles soient réelles ou suspectées. Tous les employés doivent coopérer pleinement dans le cadre d'une enquête Kellanova. L'existence et les détails d'une enquête resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'aux personnes ayant un besoin raisonnable et réel d'en prendre connaissance. Les personnes qui ont connaissance de ces enquêtes et y participent doivent également préserver la confidentialité de ces enquêtes. Cela permet de protéger l'intégrité de l'enquête, de protéger les témoins et d'obtenir des preuves pertinentes. Nous protégeons la confidentialité de la source du signalement.

Nos enquêtes visent à identifier et à résoudre les fautes professionnelles. Elles sont effectuées en préservant la dignité des personnes impliquées, conformément à nos K Values et à notre code.

Points clés

- Partagez vos inquiétudes le plus tôt possible.
- Vous pouvez rester anonyme.
- La confidentialité est protégée.
- Les représailles sont interdites.

Notre processus d'enquête

- Attribution d'une équipe d'enquête : personnes ayant les connaissances, l'objectivité et la discrétion nécessaires.
- Effectuer une enquête : les faits sont déterminés par le biais d'entretiens et/ou d'examen de documents.
- Mesure disciplinaire : les mesures disciplinaires sont recommandées aux responsables appropriés pour la mise en œuvre (si nécessaire).
- Retours : un retour général est fourni à la personne qui a soulevé le problème (le cas échéant).

Enquêtes gouvernementales

Bien qu'il soit peu probable que cela se produise, nous devons savoir comment répondre à une demande gouvernementale d'informations ou d'enquête. Nous devons coopérer légalement et fournir des informations exactes et précises. Il est important de demander conseil au service juridique et de la conformité avant de répondre à une demande d'informations non routinière. Cela nous permettra d'agir de manière appropriée tout en protégeant les intérêts légitimes de Kellanova.

Mesures disciplinaires

Tous les employés doivent se conformer à notre code mondial de déontologie. Le non-respect du code, des politiques de l'entreprise et des lois applicables peut entraîner des mesures disciplinaires. Cela peut inclure le licenciement, ainsi que la responsabilité civile et pénale potentielle.

Exemptions

Nous reconnaissons que dans de rares cas, une application stricte du code peut entraîner des difficultés significatives. Dans ces cas exceptionnels, il est possible de demander une exemption du code pour atténuer les difficultés.

Pour les agents financiers et les cadres supérieurs ou les directeurs, toute exemption ou modification doit être approuvée par le comité de nomination et de gouvernance du conseil d'administration de Kellanova. Pour tous les autres employés, toute exemption au présent code doit être approuvée par le [bureau de la déontologie et de la conformité](#) conformément aux procédures adoptées par le comité de nomination et de gouvernance.

Nous incarnons nos valeurs

Nous faisons preuve d'intégrité. Nous nous traitons les uns les autres avec équité et respect.



Vivre nos valeurs pour **NOS EMPLOYÉS**



Nous générons des changements positifs en recherchant des opportunités de croissance personnelles et professionnelles. Nos responsables et collègues soutiennent cette croissance. Nous méritons d'être traités avec équité et respect. Nous invitons la conversation à créer le meilleur résultat possible pour toutes les personnes impliquées. Ensemble, nous pouvons créer un avenir encore plus radieux pour notre entreprise, nous-mêmes et ceux que nous servons.

Cette section traite de certaines normes importantes que nous devons respecter. Elle nous permet de nous soutenir mutuellement et de développer une culture où chacun peut prospérer.

UN LIEU DE TRAVAIL SÛR ET SAIN

Nous nous engageons à maintenir un lieu de travail sûr et sain. Nos collègues, partenaires commerciaux, visiteurs et communautés le méritent.

DIVERSITÉ ET INTÉGRATION

Nous croyons au pouvoir des gens. Nous respectons les personnes de tous horizons, et avec tous types de capacités et d'opinions.

HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATION

Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail exempt de harcèlement et de discrimination.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nous protégeons les informations personnelles de nos collègues.

MÉDIAS SOCIAUX

Nous avons une identité partagée en tant que collaborateurs Kellanova. Nous sommes également des individus avec nos propres idées, opinions et intérêts.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous agissons dans les meilleurs intérêts de l'entreprise plutôt que pour des gains personnels.

Les K Values EN ACTION

INTÉGRITÉ

Faites preuve de respect et valorisez toutes les personnes pour leurs divers milieux, styles et idées.

RESPONSABILITÉ

Engagez-vous personnellement à la réussite et au bien-être de vos coéquipiers.

PASSION

Valorisez un environnement positif, stimulant et amusant.

HUMILITÉ

Valorisez l'ouverture d'esprit et la curiosité pour apprendre de n'importe qui, n'importe où.

SIMPLICITÉ

Traitez les personnes et les problèmes directement et ouvertement.

RÉUSSITE

Aidez les autres à fournir le meilleur d'eux-mêmes en leur offrant des conseils et des retours.

Valoriser un lieu de travail sûr et sain

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous nous engageons à maintenir un lieu de travail sûr et sain. Nos collègues, partenaires commerciaux, visiteurs et communautés le méritent.

Pourquoi c'est important ?

Chez Kellanova, maintenir la sécurité et la santé des personnes constitue une valeur fondamentale. Cela inclut les collègues, les partenaires commerciaux et d'autres personnes au sein et en dehors de nos infrastructures. C'est ce qui est juste et cela favorise également un environnement de travail positif et bienveillant où les gens peuvent prospérer.

Nous faisons de la santé et de la sécurité une priorité quotidienne en respectant les règles de santé et de sécurité de notre travail. Nous devons tous prendre des précautions nécessaires afin de nous protéger nous-mêmes, nos collègues et nos visiteurs. Nous respectons également les lois environnementales. Cela garantit que nos actions ne nuisent pas à l'environnement et aux communautés dans lesquelles nous vivons, travaillons et puisons nos sources.

Afin d'être au top de nos performances au quotidien, nous ne travaillons pas sous l'emprise de substances, incluant l'alcool ou les drogues, qui pourraient nous empêcher de faire notre travail correctement ou qui pourraient créer une situation dangereuse.

Les actes de violence, les menaces et l'intimidation physique n'ont pas leur place chez Kellanova. De telles actions peuvent entraîner des mesures disciplinaires immédiates, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Ce que cela signifie

Voici comment nous favorisons une culture active de la santé et de la sécurité :

- Nous faisons des choix responsables et n'autorisons, ne dirigeons ou n'ignorons pas les actes dangereux au travail.
- Nous prenons connaissance et nous respectons les lois sur la santé et la sécurité au travail et des politiques relatives de l'entreprise.
- Nous faisons attention aux uns et aux autres et nous aidons les autres à éviter les conditions ou comportements dangereux.
- Nous signalons les conditions ou des comportements non sains ou dangereux. Cela s'applique notamment aux dangers sur le lieu de travail, aux équipements cassés ou manquants, aux blessures ou aux comportements menaçants ou violents.
- Nous prenons connaissance de ce qu'il faut faire en cas d'urgence et nous coopérons pendant la pratique des exercices d'urgence.

- Nous n'introduisons jamais de drogues illégales ou d'autres substances réglementées dans la propriété de l'entreprise et nous ne nous rendons jamais sous leur influence au travail.
- Nous discutons avec un responsable si nous pensons qu'il est possible qu'un collègue soit sous l'influence de l'alcool ou de drogues au travail.
- Nous faisons preuve de discernement et de modération lorsque l'alcool est servi lors d'événements organisés par l'entreprise.
- Nous évitons de dire ou de faire quoi que ce soit qui pourrait menacer la sécurité d'autrui ou créer de la peur.
- Nous ne transportons pas d'armes à feu ou d'autres armes dans les locaux de l'entreprise ou lors de déplacements professionnels, sauf dans les limites autorisées par les lois et réglementations en vigueur.
- Nous ne lançons jamais de représailles à l'encontre de toute personne qui signale un problème de santé ou de sécurité ou qui participe à une enquête sur ces problèmes.

Pour plus d'informations, contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. J'ai une inquiétude à propos de la sécurité. Si j'en parle maintenant, la production sera ralentie et nous risquons de ne pas respecter nos délais. Je ne veux pas que mon superviseur s'énerve contre moi. Que dois-je faire ?

R. Les délais sont importants, mais la santé et la sécurité de tous sont toujours prioritaires. C'est pourquoi nous prenons des décisions difficiles lorsque cela est nécessaire. L'entreprise souhaite toujours que vous fassiez part immédiatement de vos inquiétudes en matière de santé et de sécurité, même si cela peut entraîner un ralentissement de la production, l'absence de respect d'un délai ou la perte d'une opportunité commerciale.

Q. Je travaille dans une usine en tant qu'employé de production. Je prends actuellement des médicaments susceptibles de provoquer certains effets secondaires, tels que la somnolence. Dois-je en informer mon superviseur ?

R. Oui. Les employés qui utilisent des médicaments sur ordonnance ou sans ordonnance peuvent avoir des troubles de la vigilance ou du jugement. Cela peut compromettre leur sécurité et celle de leurs collègues. Vous devez donc en informer votre superviseur avant de vous présenter au travail. Chacun d'entre nous doit être conscient que toutes les blessures peuvent être évitées et que la mise en place d'un environnement sain et sûr commence par nous-mêmes.

Valoriser la diversité et l'intégration

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous croyons au pouvoir des gens. Nous respectons les personnes de tous horizons, et avec tous types de capacités et opinions. Nous encourageons un environnement inclusif qui favorise l'expression individuelle, l'innovation et la réussite.

Pourquoi c'est important ?

La diversité stimule l'innovation, la connaissance de nos clients et un avantage concurrentiel sur le marché mondial.

Chacun de nos employés et candidats à l'emploi bénéficie du même traitement équitable. Nous accordons une grande importance aux personnes ayant des origines, des approches et des idées diverses et nous le montrons en cherchant à développer et à fidéliser une main-d'œuvre diversifiée. La valorisation de ces points de vue et pratiques auprès des entreprises et des personnes avec lesquelles nous travaillons est toujours une priorité.

Ce que cela signifie

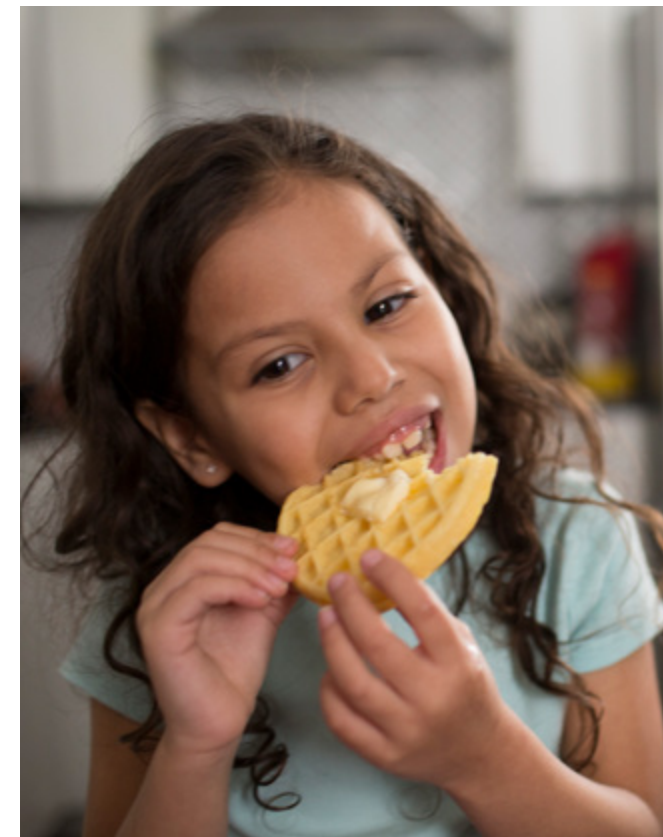
- Nous nous traitons les uns les autres avec dignité et respect.
- Nous favorisons une atmosphère de communication ouverte et franche.
- Nous recrutons et promouvons en fonction des qualifications, des compétences et des réalisations.
- Nous ne discriminons pas.
- Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils se comportent de manière cohérente et respectent nos normes de traitement équitable et d'égalité des chances.
- Nous sommes courageux et lorsque nous observons des actions et des comportements qui ne correspondent pas à nos valeurs, nous en parlons.
- Nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de travail et d'emploi.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. J'envisage d'accepter la candidature d'une personne qui va travailler directement avec nos clients. J'ai peur que nos clients ne soient pas à l'aise avec son handicap physique. S'agit-il d'une raison légitime de ne pas l'engager ?

R. Non. Le refus de la candidature d'une personne sur la base d'un handicap, d'une race ou d'une autre classification protégée est une discrimination illégale. Si la candidate est la personne la mieux qualifiée pour le poste, nous devons l'embaucher. Chez Kellanova, nous accordons une grande importance à tous les individus différents pour leur parcours, leurs approches et leurs idées. Nos parties prenantes s'attendent à ce que nous respections ceci.



Prévention du harcèlement et de la discrimination

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous maintenons un environnement de travail basé sur la dignité et le respect, sans harcèlement ni discrimination.

Pourquoi c'est important ?

Nous pensons que chaque employé doit être traité avec respect, indépendamment de sa race, de sa couleur, de son origine ethnique, de son origine nationale, de sa religion, de son âge, de son handicap, de sa condition médicale, de son statut d'ancien combattant, de son état civil, de son genre, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son expression de genre ou de toute autre catégorie protégée par la loi. Un environnement de travail exempt de harcèlement et de discrimination nous permet de nous développer et de prospérer ensemble.

De nombreuses formes de harcèlement et de discrimination sont interdites par la loi. Il est également interdit d'adopter un comportement qui interfère avec l'environnement de travail d'une autre personne. Cela inclut les actions offensives, intimidantes, perturbatrices, abusives ou hostiles.

Ce que cela signifie

- Nous nous comportons de manière appropriée lors de toutes nos interactions avec les autres.
- Nous sommes conscients de la manière dont nos actions et commentaires peuvent être perçus ou mal compris par les autres.
- Nous ne tolérons aucune forme d'abus ou de harcèlement de nos collègues, partenaires commerciaux ou de toute autre personne avec laquelle nous travaillons.
- Nous n'acceptons pas d'actions verbales ou physiques non désirables (sexuelles ou autres). Cela inclut les plaisanteries dégradantes et dénigrantes liées à la race, à la couleur, à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle et à toute autre catégorie protégée par la loi.
- Nous signalons les cas de harcèlement à notre responsable, [myHR](#) ou au service local des [ressources humaines](#), au [service juridique et de la conformité](#), au [bureau de la déontologie et de la conformité](#) ou à tout membre de la direction.
- Nous prenons au sérieux les signalements de harcèlement et nous enquêtons. Pour plus d'informations, contactez le [service des ressources humaines](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je remarque que ma collègue est contrariée par le fait que d'autres femmes de notre équipe racontent des blagues de nature sexuelle. Les blagues ne me gênent pas. Dois-je attendre qu'elle vous dise quelque chose ?

R. Le harcèlement sexuel peut être dirigé contre toute personne, indépendamment de son genre et de celui de l'auteur de l'infraction. S'il est clair pour vous que votre collègue est offensée, encouragez-la à faire savoir à ces femmes que leur humour n'est pas le bienvenu au travail. Si elle est réticente, informez un responsable de la situation ou signalez le problème vous-même. Chez Kellanova, nous nous engageons personnellement à la réussite et au bien-être de nos coéquipiers.

Exemples de harcèlement :

- Avance sexuelle ou remarques indésirables
- Commentaires méprisants, insultes, gestes ou blagues de nature violente
- Affichage ou stockage de documents écrits ou graphiques qui ridiculisent ou font preuve d'hostilité à l'égard d'un groupe ou d'un individu
- Distribution ou stockage de contenu pornographique, obscène ou sexuellement suggestif



Protection des informations personnelles

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous protégeons les informations personnelles de nos collègues en garantissant leur confidentialité. Les informations personnelles peuvent inclure des informations relatives à l'emploi, à la personne, à la santé, à la famille et aux finances. Nous recueillons, stockons, utilisons et partageons uniquement le minimum d'informations personnelles nécessaires à des fins professionnelles, avec notification et consentement le cas échéant, tout en appliquant des contrôles de sécurité et en respectant la politique, les lois et les réglementations.

Pourquoi c'est important ?

Nos collègues confient leurs informations personnelles à Kellanova. Pour préserver cette confiance, nous devons protéger les informations personnelles. Kellanova recueille, utilise et partage des informations personnelles pour gérer ses activités, se conformer aux lois et règlements, soutenir les activités des ressources humaines et gérer les avantages sociaux. Nous traitons le minimum d'informations personnelles nécessaires à des fins commerciales pertinentes, ce qui inclut le partage de ces informations uniquement avec les personnes qui ont besoin de les connaître. Nous traitons les informations personnelles conformément à la politique et à la loi.

Ce que cela signifie

Nous protégeons les informations personnelles de nos collègues des manières suivantes :

- Nous respectons toutes les lois en vigueur en matière de confidentialité et les politiques de sécurité et de confidentialité de l'entreprise.
- Nous collectons, utilisons et traitons les informations personnelles uniquement si nécessaire à des fins commerciales légitimes.
- Nous protégeons la confidentialité et la sécurité des informations qui nous sont confiées.
- Nous ne partageons jamais d'informations personnelles avec des personnes qui n'ont pas de besoin professionnel de les connaître.

Pour plus d'informations ou de conseils, consultez la [politique mondiale de confidentialité des ressources humaines](#) et/ou les [politiques de sécurité des informations](#) ou contactez [myHR](#).

Les informations personnelles peuvent inclure :

L'adresse personnelle, la date de naissance, l'âge, la race, la religion, l'appartenance politique, l'orientation sexuelle, l'identification ou les numéros de comptes financiers, les informations médicales et autres informations que les individus ne souhaitent pas partager publiquement.

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Un partenaire commercial souhaite envoyer une carte de bon rétablissement et des fleurs à son responsable de compte Kellanova. Puis-je partager l'adresse personnelle de l'employé avec le partenaire commercial ?

R. Non. Nous nous engageons à faire preuve d'intégrité et d'éthique en ne divulguant pas d'informations personnelles telles qu'une adresse personnelle sans le consentement explicite de l'employé, une ordonnance judiciaire ou toute autre demande juridique similaire.

Q. Mon collègue a du mal à accéder à un fichier dans nos systèmes. Je peux accéder ces informations. Est-il possible de les télécharger et de les envoyer par e-mail ou de les placer sur un lecteur partagé ?

R. Non. Kellanova IT Security utilise des mécanismes de contrôle d'accès pour s'assurer que les données sont accessibles uniquement aux personnes qui en ont besoin pour leur fonction professionnelle individuelle. Cela contribue à garantir une séparation appropriée des tâches et à protéger nos informations précieuses contre les pertes et les divulgations accidentelles ou intentionnelles. Si votre collègue a un besoin professionnel valide pour accéder à ces données, elle doit soumettre une demande pour obtenir l'accès nécessaire.

Q. J'ai un fichier très volumineux que je dois envoyer à l'un de nos partenaires commerciaux. Je pense qu'il est peut-être trop volumineux pour être envoyé par e-mail, je souhaiterais donc le charger dans un service de stockage Cloud afin que le partenaire commercial puisse le récupérer. Suis-je autorisé à le faire ?

R. Non. Veuillez contacter Kellanova IT Security pour identifier l'application Kellanova préférée utilisée pour partager des fichiers volumineux avec des tiers externes ou pour identifier une autre méthode de partage. Les fichiers doivent être envoyés par e-mail uniquement si les informations qu'ils contiennent sont appropriées pour être envoyés par e-mail. Veuillez consulter notre politique de classification des données et, en cas de doute, contactez Kellanova IT Security.

Toutes les données Kellanova doivent être protégées en fonction de leur niveau de classification ; cela inclut les données inactives (données en cours de stockage), en cours d'utilisation et en transit (données en cours de transmission entre les systèmes). Selon la classification des données partagées, la sécurité informatique contribuera à les protéger en conséquence.

S'engager sur les médias sociaux

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous avons une identité partagée en tant que collaborateurs Kellanova. Nous sommes également des individus avec nos propres idées, opinions et intérêts.

Pourquoi c'est important ?

Ce que nous disons, nos e-mails, nos articles de blog, nos publications ou nos tweets peuvent toucher des millions de personnes en quelques secondes. Cela signifie que nos communications peuvent affecter des millions de personnes, pour le meilleur ou pour le pire. Tout ce que nous disons et faisons affecte notre réputation. Ce pouvoir est une responsabilité supplémentaire.

Nous reconnaissons l'importance croissante des médias sociaux. Nous pensons qu'il peut s'agir d'un excellent moyen de communiquer notre passion et nos connaissances à nos clients.

En dehors du travail, un bon nombre d'entre nous publient sur des blogs, publient sur des médias sociaux et contribuent à des wikis. Même dans le cadre de ces activités personnelles, nous avons tous la responsabilité de ne pas divulguer d'informations confidentielles et exclusives de l'entreprise sans autorisation.

Ce que cela signifie

Nous devons nous engager de manière responsable sur les médias sociaux, conformément aux règles suivantes :

- Nous respectons les K Values durant toutes les communications commerciales autorisées.
- Nous respectons la **politique mondiale relative aux médias sociaux**.
- Nous distinguons clairement les communications professionnelles autorisées des communications personnelles.
- Lorsque nous approuvons notre entreprise et ses produits, nous nous identifions en tant qu'employés de Kellanova et ne commentons pas sur nos concurrents ou à propos de leurs produits et services sans nous identifier.
- Nous nous assurons que le temps et les efforts consacrés aux médias sociaux n'interfèrent pas avec nos engagements professionnels.
- Nous ne divulguons jamais d'informations confidentielles, exclusives ou privilégiées.
- Nous ne faisons pas de fausses déclarations ou des déclarations qui enfreignent la loi.

Faites preuve de discernement et faites preuve de responsabilité personnelle pour éviter toute conséquence involontaire.

Pour plus d'informations ou de conseils, consultez la **politique mondiale relative aux médias sociaux** ou contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

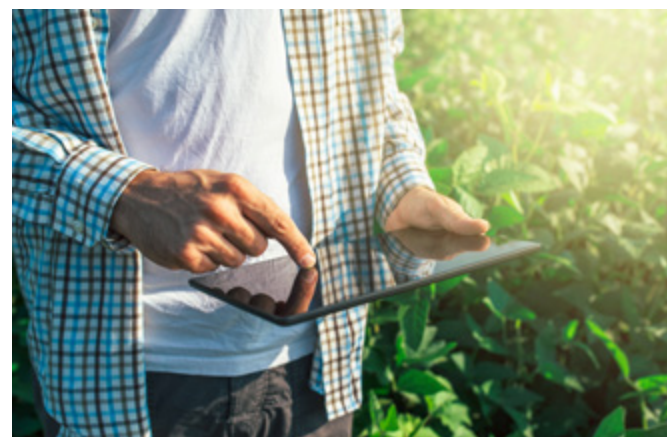
En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je publie sur des blogs liés à mon expertise professionnelle chez Kellanova. Devrais-je être public à propos de ma connexion avec Kellanova ?

R. Oui. Lorsque vous êtes en ligne, la transparence de votre connexion avec l'entreprise est une bonne étiquette et est conforme à notre code. En fonction de l'endroit où vous vous trouvez, la loi peut également l'exiger. Chez Kellanova, nous valorisons, promouvons et protégeons fermement notre réputation. Dites que vous travaillez pour Kellanova et ajoutez cette ligne à votre blog, à votre discussion ou à d'autres participations en ligne : « Les opinions exprimées sont mes propres opinions et ne représentent pas le point de vue de Kellanova. »

Exemples de médias sociaux :

- Sites de réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, TikTok)
- Sites web de partage de vidéos et de photos (Flickr, YouTube)
- Sites de microblogging (X, Weibo, Snapchat)
- Blogs (professionnels, personnels, hébergés par les médias et liés à l'industrie)
- Forums et discussions (Reddit, Google Groups)
- Publication collaborative (Wikipédia, Google Docs)



Éviter les conflits d'intérêts

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Chez Kellanova, nous prospérons ensemble. Nous prenons des décisions et agissons dans l'intérêt de Kellanova plutôt que dans le but d'obtenir un gain personnel.

Pourquoi c'est important ?

Chaque choix que nous faisons est l'occasion de faire en sorte que les gens apprécient encore davantage une des marques les plus fiables au monde. Il est important de prendre des décisions commerciales en fonction des mérites, des K Values et des intérêts de Kellanova.

Ce que cela signifie

Notre code fournit des conseils sur certains des conflits d'intérêts les plus courants. Mais il ne peut pas couvrir toutes les situations auxquelles nous sommes confrontés. Pour commencer, posez-vous les questions du test rapide sur les conflits d'intérêts afin de déterminer s'il existe un conflit d'intérêts.

Les conflits d'intérêts peuvent être évités ou traités dans les plus brefs délais lorsqu'ils sont divulgués à temps et correctement gérés. Si vous êtes dans une situation où un conflit d'intérêts réel ou perçu peut se produire, vous devez :

- Décrire votre situation à votre responsable ou au [bureau de la déontologie et de la conformité](#).
- Vous retirer du processus de prise de décision sur la manière de résoudre la situation.
- Soutenir la prise de décision conséquente.

Pour plus d'informations ou de conseils, consultez la **politique relative aux conflits d'intérêts** ou contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque des activités en dehors du travail, des intérêts de propriété dans d'autres entreprises ou des relations personnelles interfèrent ou semblent interférer avec notre capacité à faire notre travail ou à prendre des décisions impartiales au nom de l'entreprise.

Même l'apparence d'un conflit d'intérêts peut faire croire aux autres que nous agissons de manière inappropriée et cela doit être évité.

Test rapide de conflit d'intérêt

Si j'effectue ce cours d'action :

1. Est-ce que je vais me sentir obligé de faire quelque chose pour quelqu'un d'autre ?
2. Suis-je en non-respect des K Values ?
3. Y a-t-il une chance, aussi petite soit-elle, que mon jugement indépendant soit compromis ?
4. Cela pourrait-il donner l'impression d'une irrégularité ou d'une loyauté partagée ?

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, il est probable que votre décision entraînera un conflit d'intérêts réel ou perçu. Si vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre, demandez conseil à votre responsable ou au [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Famille et amis

Nous évitons les situations où notre jugement et notre prise de décision pourraient être influencés de manière inappropriée par les relations personnelles ou familiales.

Pour éviter un conflit d'intérêts réel ou perçu, il n'est pas approprié de :

- Superviser, vérifier, évaluer ou gérer les performances d'une personne, directement ou indirectement liée avec vous par une relation familiale ou personnelle étroite.
- Placer des collègues ayant un lien romantique ou familial dans une relation hiérarchique.
- Être impliqué dans la sélection ou l'embauche d'une personne avec laquelle vous avez une relation personnelle ou familiale.
- Participer à la sélection ou à la gestion des relations d'un partenaire commercial/fournisseur si l'entreprise emploie une personne avec laquelle vous avez une relation familiale ou personnelle étroite.

Prévention des conflits d'intérêts, la suite

Investissements des personnes proches ou de la famille

Nous nous assurons que nos investissements et ceux de nos proches ne créent pas de conflits d'intérêts.

- Les employés ne peuvent pas être propriétaires, directement ou indirectement, d'un intérêt substantiel de toute entité commerciale qui travaille avec Kellanova ou cherche à travailler avec Kellanova sans l'accord écrit préalable du [directeur des affaires juridiques](#).
- Les employés ne sont pas autorisés à détenir, directement ou indirectement, des titres dans une entreprise qui est en concurrence avec Kellanova (sauf par le biais d'un fond commun) sans l'accord écrit préalable du [directeur des affaires juridiques](#).
- Les employés doivent faire part de toute connaissance d'une entité commerciale qui emploie ou est détenue (même en partie) par un proche et cherche à collaborer ou à entrer en concurrence avec Kellanova à leur responsable.

Le terme « intérêt substantiel » désigne la possession de plus de 1 % des parts d'une entité commerciale (si une entreprise est cotée en bourse), gagner plus de 10 % de la valeur nette que vous avez acquise sur les actions d'une entité commerciale (si une entreprise est cotée en bourse), la possession de plus de 5 % des actifs d'une entité commerciale ou recevoir plus de 50 % de la rémunération annuelle d'une entité commerciale.

En cas de doute, contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Qui est une « personne proche » ?

Cela inclut un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, une mère, un père, un conjoint ou un partenaire domestique de la mère ou du père, une tante, un oncle, un neveu, un frère, une sœur, une belle-mère, un père en droit, un fils en droit, une belle-fille, une belle-sœur, un grand-parent, une personne adoptée ou un particulier qui réside chez vous.

Emploi extérieur et autres activités

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes tous les jours chez Kellanova. Nous n'autorisons pas les emplois extérieurs ou autres activités à entraver nos contributions chez Kellanova.

Nous encourageons nos employés à mener des vies complètes et productives en dehors du travail. Les activités externes telles que votre propre entreprise, un deuxième emploi, un service de conseil d'administration et un travail communautaire sont toutes acceptables si elles :

- N'interfèrent pas avec vos responsabilités ou vos performances professionnelles.
- N'impliquent pas de travailler pour un concurrent ou un fournisseur.

- Ne risquent pas la détérioration de l'entreprise ou de sa réputation.
- N'utilisent pas les ressources de l'entreprise, y compris d'autres employés ou fournisseurs.
- Ne créent pas tout autre type de conflit d'intérêts.

Opportunités au sein de l'entreprise

Nous partageons les opportunités que nous découvrons et les découvres que nous faisons au travail. Cela nous permet de mieux atteindre nos objectifs en tant qu'entreprise et d'offrir le service approprié à ceux qui comptent sur nous.

En travaillant pour Kellanova, vous pouvez parfois identifier une opportunité commerciale ou d'investissement qui pourrait être intéressante pour Kellanova. Vous ne devez pas :

- Profiter de ces opportunités que vous découvrez par le biais de la propriété, des informations ou de votre poste chez Kellanova pour vous-mêmes.
- Utiliser la propriété de Kellanova, les informations ou votre position pour obtenir un gain personnel inapproprié.
- Entrer en concurrence avec Kellanova, directement ou indirectement.

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je suis responsable du budget publicitaire d'une marque. Je prévois de dépenser une part importante du budget avec une seule société de recherche sur Internet. Mon mari et moi avons investi ensemble dans les actions de cette entreprise. Est-ce un problème ?

R. Oui. Les dépenses d'une grande partie du budget publicitaire avec cette entreprise peuvent sembler motivées par votre investissement personnel. Faites preuve d'un engagement en matière d'intégrité et d'éthique en discutant de cet investissement avec votre responsable ou avec le bureau de la déontologie et de la conformité avant de signer l'accord.

Q. Je suis bénévole chez une banque alimentaire locale qui indique Kellanova comme donateur et qui m'a offert un poste à temps partiel. Puis-je prendre le travail, si cela ne me limite pas à mes heures de travail ?

R. Probablement. Nous encourageons les œuvres caritatives et civiques. Mais comme l'organisme à but non lucratif reçoit un soutien financier de la part de Kellanova, vous devez demander à votre responsable avant d'accepter le poste. Selon les circonstances, l'acceptation du travail peut nécessiter une approbation écrite.

Cadeaux et divertissements

Nous n'offrons ni ne recevons de cadeaux, faveurs et divertissements inappropriés.

Offrir et accepter des cadeaux commerciaux, des faveurs et des divertissements est une courtoisie commerciale courante. Cela peut favoriser la bonne volonté et améliorer les relations commerciales. Toutefois, les cadeaux, faveurs et divertissements ne doivent jamais affecter, ni sembler affecter, notre prise de décision professionnelle impartiale. Ces éléments ne doivent pas non plus être offerts ou reçus en échange d'un traitement préférentiel dans le cadre de transactions commerciales.

Évitez toujours les cadeaux, faveurs ou divertissements qui pourraient sembler être des pots-de-vin, soulèvent des questions relatives aux conflits d'intérêts ou pourraient nuire à notre réputation.

Les cadeaux commerciaux, les faveurs et les divertissements sont généralement acceptables si :

- Ils ne sont ni demandés ou sollicités.
- Ils ont une valeur nominale si donnés par un partenaire commercial pour lequel on vous a attribué des tâches d'achat ou de gestion de la relation.
- Dans le cas contraire, la valeur est modeste et n'est pas somptueuse.
- Donnés ou reçus peu fréquemment.
- Ils ne sont pas de l'argent liquide ou un équivalent en espèces.
- Ils sont autorisés à être réciproques conformément à la politique de notre entreprise.
- Ils ne créent pas d'obligation pour le destinataire.
- Ils ne sont pas susceptibles d'influencer sa décision commerciale de manière inappropriée.
- Ils ne tirent pas parti de notre position auprès des fournisseurs et des autres partenaires commerciaux.

Voir la rubrique [prévention de la corruption](#).

Des règles spéciales s'appliquent lors de l'offre de cadeaux, faveurs et divertissements à des fonctionnaires et employés d'entités publiques. Vous devez obtenir des conseils auprès du [service juridique et de la conformité](#) ou du [bureau de la déontologie et de la conformité](#) avant d'offrir un cadeau, une faveur ou un divertissement à ces personnes.

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Un nouveau fournisseur me remercie pour le travail que j'ai effectué pour accélérer l'exécution de son contrat et m'a envoyé une bouteille de champagne d'une valeur de 40 USD. Étant donné qu'il n'est pas très cher et qu'il est évalué en dessous du seuil de cadeaux acceptable, puis-je l'accepter ?

R. Non. Même si la valeur du cadeau est inférieure au seuil de valeur acceptable, vous devez renvoyer poliment le cadeau au fournisseur. Les employés qui peuvent influencer ou déterminer la sélection d'un fournisseur doivent éviter même l'apparence d'une irrégularité. Accepter un cadeau dans cette circonstance peut donner l'impression que de tels cadeaux ont influencé votre décision. Souvent, avec des conflits d'intérêts, la perception est une réalité. Passez l'appel difficile et évitez la situation.

Q. La semaine prochaine, je vais assister à une conférence pour le compte de Kellanova. Pendant que j'y suis, je vais également rencontrer l'un de nos fournisseurs pour le dîner. Nous entretenons des relations de longue date avec ce fournisseur et sa société. Comme geste de bonne volonté, j'aimerais payer son repas. Kellanova considère-t-elle ce cadeau d'affaires acceptable ?

R. Cela dépend. Les gestes comme celui-ci peuvent souvent servir de courtoisie pour renforcer les relations commerciales. S'il s'agit d'une valeur modeste, et un geste effectué de manière peu fréquente et peu susceptible d'influencer une décision commerciale, c'est probablement acceptable. Toutefois, si vous et le fournisseur avez discuté de nouvelles conditions commerciales ou plus favorables, le paiement de son repas peut être perçu comme une tentative d'influence sur sa décision. Tout échange de faveurs pour un traitement préférentiel doit être soigneusement évité.

Nous incarnons nos valeurs

Nous régalaons nos consommateurs avec nos produits délicieux, sûrs et de grande qualité.

Vivre nos valeurs pour **NOS CONSOMMATEURS**

Nous sommes passionnés par notre activité, nos marques et les produits alimentaires que nous offrons. Notre vision est d'être l'entreprise de snacks la meilleure et la plus performante au monde, en libérant le plein potentiel de nos marques différenciées et de nos collaborateurs passionnés. Notre objectif est de créer des jours meilleurs et une place à table pour chacun grâce à nos marques alimentaires de confiance. Notre vision et notre objectif sont deux facteurs qui nous poussent à fournir à nos clients des aliments savoureux et de qualité supérieure.

Cette section traite de certaines normes importantes que nous nous engageons à respecter. Nous honorons ainsi l'engagement de notre fondateur envers l'alimentation et le bien-être des gens.

OFFRIR DES PRODUITS DE QUALITÉ, SÛRS ET DE VALEUR

Nous offrons à nos clients des aliments savoureux et de haute qualité. Nous nous engageons à fournir à nos clients des aliments sûrs et fiables.

PROMOUVOIR DES PRATIQUES DE MARKETING HONNÊTES

Nous sommes fiers de nos marques. Nous comprenons l'importance de la précision et de la transparence prudente en ce qui concerne la publicité et les emballages.

PROTECTION DES INFORMATIONS DES CONSOMMATEURS

Nous respectons la vie privée de toutes les personnes. Nous prenons les précautions nécessaires et légales pour protéger les informations personnelles.

RESPONSABILITÉ

Nous tenons les promesses et engagements pris envers les autres.

PASSION

Satisfaire les consommateurs et servir des produits et services de haute qualité à nos clients.

SIMPLICITÉ

Cherchez à simplifier et à améliorer continuellement les processus, procédures et activités.

Les K Values EN ACTION

INTÉGRITÉ

Faites preuve de respect et valorisez toutes les personnes pour leurs divers milieux, styles et idées.

RESPONSABILITÉ

Engagez-vous personnellement à la réussite et au bien-être de vos coéquipiers.

PASSION

Valorisez un environnement positif, stimulant et amusant.

HUMILITÉ

Valorisez l'ouverture d'esprit et la curiosité pour apprendre de n'importe qui, n'importe où.

SIMPLICITÉ

Traitez les personnes et les problèmes directement et ouvertement.

RÉUSSITE

Aidez les autres à fournir le meilleur d'eux-mêmes en leur offrant des conseils et des retours.

Garantir la qualité, la sécurité et la valeur

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous offrons à nos clients des aliments savoureux de haute qualité. Nous nous engageons à fournir à nos clients des aliments sûrs et fiables.

- Nous ne contournons jamais les contrôles de qualité et nous ne prenons jamais de raccourcis qui compromettent la qualité ou la sécurité de nos aliments.
- Nous signalons immédiatement toute menace pour la sécurité des consommateurs afin que des mesures appropriées et rapides puissent être prises.

Pour plus d'informations, contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. J'ai remarqué une odeur forte et inhabituelle près de la chaîne d'emballage lors de la production d'un projet d'innovation prioritaire. Mon collègue n'a pas remarqué l'odeur et m'a encouragé à poursuivre la course. Je ne veux pas être à l'origine d'un délai serré pour ce projet important. Que dois-je faire ?

A. La sécurité alimentaire conforme à nos normes de qualité est notre priorité absolue. Une odeur inhabituelle identifiée lors de la production ou de l'emballage peut avoir un impact négatif sur le goût ou l'odeur du produit fini. Dans certains cas, cela pourrait même nuire à un consommateur. Nous devons passer des appels difficiles et signaler immédiatement ces types d'incidents à notre superviseur pour enquête.

Pourquoi c'est important ?

Notre réputation est à l'intérieur de chaque paquet de produits alimentaires que nous fabriquons et vendons. Nous sommes fiers que nos clients attendent davantage de nos marques. Nous sommes invités à la table tous les jours et partout dans le monde, donc nous nous assurons que nos clients puissent faire confiance à la qualité et à la sécurité de nos aliments.

Ce que cela signifie

Pour répondre ou dépasser les attentes de nos clients :

- Nous nous assurons que nos produits sont produits dans un environnement qui favorise la sécurité et la qualité des aliments en tant que priorités principales.
- Nous prenons une responsabilité personnelle pour notre réussite en signalant ou en traitant immédiatement tout problème de qualité ou de sécurité alimentaire.

Promouvoir des pratiques de marketing honnêtes

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous sommes fiers de nos marques. Nous comprenons l'importance de la précision et de la transparence de la publicité et des emballages.

- Respecter toutes les lois et réglementations.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [service juridique et de la conformité](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je suis dans l'obligation d'obtenir une copie publicitaire dans une petite publication en ligne. Mon approche est passionnante. Je vais dans une nouvelle direction et j'ai vu un brouillon de rapport sur les sciences alimentaires qui soutient mes demandes de produits. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un point de vente majeur, puis-je continuer sans avoir reçu le rapport final confirmant les demandes ?

R. Non. Nous faisons preuve d'intégrité en nous assurant que toutes les revendications publicitaires sont justifiées. Cette opération est effectuée avant leur publication ou leur diffusion, qu'elle soit imprimée, en ligne ou via tout autre support. Une publicité juste et précise doit se conformer à la loi, et c'est quelque chose sur lequel nos consommateurs comptent.

Pourquoi c'est important ?

Nos clients sont au cœur de tout ce que nous créons. Ils font confiance à nos aliments et à la manière dont nous les présentons. Nous devons continuer à gagner cette confiance tous les jours.

Nous nous efforçons de maintenir des normes éthiques élevées dans l'élaboration des efforts marketing présentant nos aliments. Nous représentons nos produits avec sincérité et précision et nous évitons les communications trompeuses avec les consommateurs.

Ce que cela signifie

Nous devons :

- Commercialiser nos aliments d'une manière honnête et non trompeuse.
- Nous assurer que toutes les revendications figurant dans nos publicités et nos documents marketing sont justifiées conformément à la loi.

Protection des informations des consommateurs

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous respectons la vie privée de toutes les personnes. Nous prenons les précautions nécessaires et légales pour protéger les informations personnelles.

Pourquoi c'est important ?

Nous nous engageons à préserver la confidentialité des informations personnelles. Nos clients nous font confiance lorsqu'ils partagent leurs informations personnelles. Nous devons préserver cette confiance en protégeant la confidentialité et la sécurité de ces informations.

Ce que cela signifie

Voici comment nous veillons à ce que les informations des consommateurs soient protégées :

- Nous gérons toujours les informations personnelles de manière responsable et nous respectons toutes les lois en vigueur en matière de confidentialité et les politiques de sécurité et de confidentialité de l'entreprise.
- Nous collectons, utilisons et traitons des informations personnelles uniquement à des fins commerciales légitimes.
- Nous ne divulguons jamais les informations personnelles d'autres personnes au sein de Kellanova qui n'ont pas de besoin professionnel clair d'en prendre connaissance ou d'autorisation pour recevoir ces informations.
- Nous ne divulguons jamais les informations personnelles d'autrui à des tiers sans un contrat en cours concernant ces informations ou une obligation légale de le faire.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez notre [service juridique et de la conformité](#).



En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Nous disposons d'un nouveau produit exceptionnel, dont nous savons qu'il va être un grand succès et nous souhaitons en parler aux autres. Nous avons fait appel à un fournisseur de marketing qui dispose d'une liste d'adresses e-mail de consommateurs potentiels. Pouvons-nous utiliser la liste de notre campagne marketing pour faire passer le mot ?

R. Peut-être. Cela dépend des exigences légales applicables. La plupart des pays ont des règles quant à la collecte et à la manière dont les adresses électroniques peuvent être collectées, à la nécessité et au type de consentement des consommateurs pour recevoir des e-mails, ainsi qu'à la manière et au moment où vous pouvez utiliser des e-mails à des fins de marketing.

Nous incarnons nos valeurs

Nous affrontons la concurrence avec dynamisme et intégrité. Nous choisissons des partenaires qui partagent nos valeurs.



Vivre nos valeurs pour **NOTRE MARCHÉ**



Nous sommes en compétition sur le marché mondial avec intégrité et nous avons des buts précis. Nos connaissances axées sur les consommateurs alimentent nos innovations et notre quête d'étendre notre portée mondiale. Nous regardons au-delà de l'horizon pour répondre à l'évolution des besoins de plus en plus de façons et à de plus en plus d'endroits. Nous nous ouvrons à un avenir véritablement mondial tout en honorant l'héritage de notre fondateur, vieux de cent ans, en matière de qualité et d'alimentation qui régale.

Pour ce faire, nous entretenons des relations solides avec les partenaires commerciaux qui nous soutiennent. Nous recherchons des relations commerciales basées sur la confiance, l'équité et l'avantage mutuel. Cela est particulièrement important lorsque nous nous développons sur de nouveaux marchés mondiaux. Nous tenons nos partenaires commerciaux et leurs employés, représentants et sous-traitants aux mêmes normes d'intégrité professionnelle que celles auxquelles nous nous engageons.

Cette section du code fournit des conseils dans les domaines suivants :

TRAVAILLER DANS LE MONDE ENTIER

Nous sommes une entreprise internationale qui exerce ses activités dans le monde entier et nous nous engageons à respecter les lois applicables qui régissent le commerce international.

CONCURRENCE ÉQUITABLE

Nous voulons surpasser nos concurrents en toute équité et honnêteté. Cela implique d'obtenir un avantage concurrentiel grâce à des performances supérieures et jamais par le biais de pratiques commerciales contraires à la déontologie ou illégales.

COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LA CONCURRENCE ET PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI

Nous nous efforçons de comprendre nos clients, nos fournisseurs et la proposition de valeur de nos concurrents. Nous protégeons également la propriété intellectuelle d'autrui tout comme nous protégeons la nôtre.

PRATIQUES D'ACHATS ÉQUITABLES

Nous sélectionnons nos partenaires commerciaux de manière juste et objective. Cela garantit la meilleure valeur pour Kellanova tout en protégeant notre réputation.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Nous basons nos relations commerciales sur la confiance, la transparence et la responsabilité. Nous n'offrons ou n'acceptons aucun mode de paiement ou d'incitation visant à influencer de manière inappropriée une décision commerciale.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nous évitons d'accepter des fonds illégaux pour des activités commerciales légales.

SOURÇAGE RESPONSABLE ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

Nous travaillons uniquement avec des partenaires commerciaux qui respectent toujours la loi et opèrent de manière équitable et éthique.

Les K Values EN ACTION

RESPONSABILITÉ

Se concentrer sur la recherche de solutions et l'obtention de résultats.

PASSION

Satisfaire les consommateurs et servir des produits et services de haute qualité à nos clients.

HUMILITÉ

Ne jamais sous-estimer nos concurrents.

RÉUSSITE

Prendre des décisions difficiles.



Mener des activités commerciales à l'échelle mondiale

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous sommes une entreprise internationale qui exerce ses activités dans le monde entier et nous nous engageons à respecter les lois applicables qui régissent le commerce international.

Pourquoi c'est important ?

Comme Kellanova exerce ses activités dans plus de 180 pays à travers le monde, nous sommes soumis à de nombreuses lois dans le commerce international. Ces lois peuvent affecter notre capacité à vendre des aliments et à mener des activités commerciales dans certains pays et avec certaines personnes. Les lois sont également compliquées et changent fréquemment, parfois au quotidien. Les sanctions en cas de violation peuvent être sévères, notamment des amendes, la révocation de permis ou même l'emprisonnement. Nous devons faire particulièrement attention aux contrôles de l'importation et de l'exportation, aux sanctions commerciales et aux boycotts.

Ce que cela signifie

Si vous êtes impliqué dans la vente, le marketing, la distribution ou le transport de produits ou services, ou le transfert de technologies à l'étranger, vous devez :

- Connaître et respecter toutes les lois et politiques de l'entreprise en vigueur concernant les restrictions commerciales internationales.
- Avertir le service juridique et de la conformité si vous recevez des demandes de clients, de fournisseurs ou d'autres personnes pour participer à un boycott contre des individus, des entreprises ou des pays.
- Demander conseil au service juridique et de la conformité si vous avez des inquiétudes concernant un problème lié au commerce international.



En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je mène des recherches à propos de nouveaux marchés internationaux. Comment puis-je savoir où je suis autorisé à mener des activités commerciales et où je ne suis pas autorisé ?

R. Contactez le [service juridique et de la conformité](#) pour obtenir des informations sur les pays et les personnes concernés par les sanctions et restrictions imposées par les États-Unis ou d'autres pays concernés. Nous valorisons, promouvons et protégeons notre réputation dans le monde entier.

Q. Lors de l'examen d'une facture de l'un de nos fournisseurs de fret étrangers, j'ai remarqué quelques frais inconnus, notamment des « frais de consultation » et des « frais de traitement ». Lorsque j'ai demandé à ce fournisseur ce qu'il s'agissait, j'ai été informé que ces coûts étaient nécessaires dans le pays de réception afin de garantir le traitement et la commercialisation de nos produits. À moins de 50 \$, les frais étaient faibles. Puis-je autoriser le paiement ?

R. Non. Vous ne devez jamais autoriser des paiements pour des éléments ou services qui ne sont pas clairement définis et qui n'ont pas été préalablement convenus contractuellement. Si vous remarquez de tels frais ou écarts dans les conditions de paiement, vous devez immédiatement les signaler au service juridique et de la conformité.

Signaux d'alarme et choses à surveiller concernant les boycotts

Langage contractuel ou documents professionnels qui :

- Référencent « The Arab League ».
- Contiennent des interdictions concernant les transactions avec Israël ou tout autre pays.
- Semblent faire une discrimination à l'encontre d'une race, d'une religion, d'un genre ou d'une nationalité spécifiques.
- Recherchent des informations sur les relations commerciales avec Israël ou tout autre pays.
- Recherchent des informations sur les relations commerciales avec les « pays sur liste noire ».
- Demandent la structuration d'une transaction afin d'éviter certains pays ou régions.

Promotion de la concurrence équitable

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous voulons surpasser nos concurrents en toute équité et honnêteté. Cela implique l'obtention d'avantages concurrentiels grâce à des performances supérieures et jamais par le biais de pratiques commerciales illégales ou contraires à la déontologie.

Pourquoi c'est important ?

Nous sommes en concurrence de manière agressive mais toujours honnête. Nous croyons en une concurrence libre et ouverte, forte, éthique et fondée sur le mérite. Nous reconnaissons que les lois réglementant la concurrence et les pratiques commerciales varient dans le monde entier. Cependant, nous ne nous engageons jamais dans certaines activités, telles que la fixation des prix, l'accord avec un concurrent pour allouer des clients ou des territoires, et le truquage d'offres.

Nous nous conformons à toutes les lois, règles et réglementations applicables qui régissent la façon dont les entreprises entrent en concurrence. Il s'agit notamment de lois visant à encourager la concurrence libre et équitable. Même l'apparence d'accords inadaptés avec des concurrents peut nuire à notre réputation et à nos mesures juridiques en matière de risques. Nous abordons donc les interactions avec la concurrence avec précaution et nous nous efforçons d'éviter même l'apparition d'une irrégularité.

Les lois antitrust et les lois sur la concurrence sont complexes et varient d'un pays à l'autre. Les violations avérées sont passibles d'amendes importantes et même d'emprisonnement. Elles entraîneront également des mesures disciplinaires de l'entreprise pouvant aller jusqu'au licenciement.

Ce que cela signifie

En relation avec nos concurrents :

- Nous ne nous engageons ou nous ne discutons jamais des accords sur les aspects suivants sans l'accord écrit du [service juridique et de la conformité](#) :
 - Tarifs ou formules de prix
 - Territoires
 - Marchés
 - Contrats
 - Production
 - Clients
 - Fournisseurs
 - Concurrents
 - Inventaire
 - Coûts
 - Capacité

- Contactez immédiatement le [service juridique et de la conformité](#) si un concurrent tente de discuter d'un des sujets mentionnés ci-dessus.
- Conduisez toutes les relations avec les concurrents, y compris les activités sociales, comme si elles étaient surveillées par le gouvernement.

En ce qui concerne les clients et les fournisseurs :

- Nous n'offrons ou n'acceptons pas de pots-de-vin ou de ristournes.
- Nous n'acceptons jamais d'établir le prix de revente d'un produit ou de vendre des produits Kellanova à condition que d'autres produits soient aussi achetés sans l'accord du [service juridique et de la conformité](#).
- Nous refusons de facturer les ventes à des tiers à des prix dépassant le prix établi pour le produit. Cela permet d'éviter une surfacturation et les risques d'abus de rabais.
- Nous nous assurons que les prix offerts dans le cadre des promotions et des concours sont acquis légitimement. Cela signifie que les critères spécifiés à l'avance et mis à la disposition de l'ensemble de la classe de concurrents sont respectés.
- Nous ne présentons pas les caractéristiques et les prix des produits de manière trompeuse et nous ne faisons pas de fausses déclarations sur les offres des concurrents.
- Nous ne discutons pas de nos conditions de négociation avec les concurrents d'un client.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [service juridique et de la conformité](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. J'ai récemment participé à une réunion d'association professionnelle et j'ai entendu parler de la stratégie de tarification de l'un de nos concurrents. J'ai immédiatement quitté la pièce. Est-ce que c'était la bonne chose à faire ?

R. Oui. Le fait de vous retirer de la réunion réduit le risque que quelqu'un pense que vous essayiez de fixer des prix ou de participer à d'autres activités inappropriées. Contactez le [service juridique et de la conformité](#) immédiatement pour signaler l'incident et recevoir des instructions. Et ne communiquez ces informations à personne, sauf indication contraire. Même si nous ne sous-estimons jamais nos concurrents, nous faisons toujours preuve d'un engagement envers l'intégrité et la déontologie sur le marché.

Collecte d'informations sur la concurrence et protection de la propriété intellectuelle d'autrui

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous nous efforçons de comprendre nos clients, nos fournisseurs et la proposition de valeur de nos concurrents. Nous protégeons également la propriété intellectuelle d'autrui tout comme nous protégeons la nôtre.

Pourquoi c'est important ?

Nous nous engageons à développer des idées innovantes qui nous feront avancer. Sur le marché mondial hautement concurrentiel actuel, il est de plus en plus important de comprendre notre concurrence. Bien que nous puissions développer des stratégies basées sur des informations à propos de nos concurrents et de leurs produits, nous obtenons et utilisons toujours ces informations concurrentielles de manière légale et éthique. Nous traitons les informations exclusives des concurrents et la propriété intellectuelle d'autrui comme nous voudrions qu'ils traitent les nôtres.

Ce que cela signifie

Lorsque nous recueillons des informations sur la concurrence ou protégeons la propriété intellectuelle d'autrui, nous agissons avec intégrité de différentes manières :

- Nous utilisons des informations issues de sources publiques.
- Nous ne présentons jamais de manière trompeuse et nous n'utilisons jamais de moyens illicites pour sécuriser les informations.
- Nous ne cherchons jamais à obtenir des informations exclusives sur d'autres entreprises de la part de candidats ou d'employés de Kellanova qui travaillaient ailleurs auparavant.
- Nous n'acceptons, ne partageons ou n'utilisons jamais d'informations recueillies de manière inappropriée.
- Nous respectons les demandes de confidentialité de la part de nos partenaires commerciaux.
- Nous achetons le produit d'un concurrent pour analyser ses qualités.
- Nous respectons les marques commerciales, logos, noms, designs et droits d'auteur d'autrui dans nos publicités, marketing et documents connexes.
- Nous respectons les droits liés aux brevets, les secrets commerciaux et les informations exclusives d'autrui lorsque nous innovons en interne et travaillons avec nos partenaires.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [service juridique et de la conformité](#) ou le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Promouvoir des pratiques d'achat équitables

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous sélectionnons nos partenaires commerciaux de manière juste et objective. Cela garantit la meilleure valeur pour Kellanova tout en protégeant notre réputation.

Pourquoi c'est important ?

Notre réputation dépend de la qualité, du goût et de la fiabilité des aliments que nous produisons. Nous pouvons compter sur des partenaires dignes de confiance pour nous fournir les ingrédients et autres services dont nous avons besoin, de manière fiable, sûre et à un prix raisonnable.

Ce que cela signifie

Ceux d'entre nous impliqués dans la gestion des achats et des relations avec les partenaires commerciaux doivent suivre les directives importantes suivantes :

- Nous traitons tous nos fournisseurs et partenaires commerciaux avec équité et intégrité. Nous devons appliquer ceci indépendamment de la valeur de la transaction ou de la durée de la relation.
- Nous sélectionnons les fournisseurs qui répondent le mieux à nos besoins et à nos objectifs tout en gardant à l'esprit notre engagement en faveur de la diversité dans notre base de fournisseurs.
- Nous basons nos décisions sur des critères objectifs tels que la qualité, le prix, le service, la fiabilité, la disponibilité, l'excellence technique et la livraison, ainsi que sur des pratiques commerciales éthiques.
- Nous évitons les conflits d'intérêts réels ou en apparence. Ils peuvent soulever des questions sur notre capacité à exercer un jugement indépendant au nom de notre entreprise.
- Nous n'acceptons pas accepter les cadeaux, faveurs et divertissements offerts par des partenaires commerciaux autres que des cadeaux, faveurs ou divertissements nominaux (voir la rubrique [Cadeaux et divertissements](#)).
- S'assurer que tous les fournisseurs respectent notre code de conduite mondial des fournisseurs.

Promotion des pratiques d'achat équitables, la suite

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Kellanova est-elle tenue d'attribuer son activité à l'appel d'offres le plus bas qui répond à une demande de proposition (RPF) ?

A. Pas nécessairement. Pour être sûrs, nous recherchons toujours le meilleur prix possible lorsque nous choisissons un fournisseur. Cependant, il existe d'autres considérations importantes dans un processus de sélection d'appels d'offres. Par exemple, nous voulons mener des activités commerciales avec des fournisseurs qui partagent notre engagement en matière de qualité et d'intégrité. Dans certains cas, nous pouvons déterminer que nous devons payer plus pour garantir le niveau d'engagement du fournisseur.



Prévention de la corruption

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous basons nos relations commerciales sur la confiance, la transparence et la responsabilité. Nous n'offrons ou n'acceptons aucun mode de paiement ou d'incitation visant à influencer de manière inappropriée une décision commerciale.

Pourquoi c'est important ?

Kellanova interdit toute forme de corruption (y compris les pots-de-vin, les ristournes et la fraude). Cela nuit non seulement à notre entreprise et à sa réputation, mais aussi aux communautés avec lesquelles nous travaillons. De nombreux pays dans lesquels nous exerçons nos activités sont soumis à des lois strictes contre la corruption. Nous ne tolérons pas les pratiques de corruption dans notre entreprise partout dans le monde.

Cette position est alignée sur la loi. Mais elle protège également notre réputation et renforce la confiance de nos parties prenantes dans nos pratiques de gestion.

La corruption est l'abus de pouvoir dans le but d'effectuer un gain personnel. La corruption se produit lorsque quelqu'un donne ou promet à une autre personne quelque chose de valeur dans le but d'obtenir un traitement favorable. Les pots-de-vin impliquent de donner ou de recevoir des paiements personnels en récompense suite à l'attribution d'un contrat ou d'autres résultats favorables. Les pots-de-vin et toutes autres formes de corruption sont contraires à la déontologie, enfreignent notre code et sont illégaux.

Dans des cas exceptionnels, les employés peuvent être confrontés à une menace imminente de violence physique ou de contrainte.

Nous reconnaissons qu'il n'existe peut-être aucune alternative sûre à l'exécution d'un paiement dans de tels cas. Si possible, contactez d'abord le service juridique et de la conformité. Si ce n'est pas possible immédiatement, vous devez le faire dès que possible.

Ce que cela signifie

Voici comment nous évitons les pots-de-vin et la corruption :

- Nous n'offrons, promettons ou donnons jamais quelque chose de valeur à un fonctionnaire ou à toute autre personne dans le but d'obtenir un avantage commercial.
- Nous n'offrons ou n'acceptons jamais les pots-de-vin ou les ristournes.
- Nous enregistrons tous les paiements reçus et les factures de manière complète et précise.
- Nous n'effectuons jamais de paiements illicites, que ce soit par nos propres moyens ou par l'intermédiaire de tiers.
- Nous évitons types de paiements visant à faciliter ou à « graisser » nos relations ou nos avantages commerciaux. Ils sont généralement interdits même s'ils sont légaux en vertu des lois locales.
- Nous respectons les politiques de Kellanova relatives à l'offre et à la réception de cadeaux et divertissements.
- Nous ne couvrons que les frais d'accueil commerciaux proportionnés, raisonnables et de bonne foi.

Voir la rubrique [cadeaux et divertissements](#).

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Prévention des pots-de-vin et de la corruption, la suite

Exemple de pot-de-vin

Si un client offre de l'argent liquide ou une autre considération à un employé de l'entreprise pour qu'il s'occupe de la commande du client avant les commandes d'autres clients, il s'agit d'un pot-de-vin.

Exemple de ristourne

Si un fournisseur offre à un employé un pourcentage des ventes du fournisseur à l'entreprise en contrepartie de l'aide de l'employé pour pousser l'entreprise à choisir le fournisseur, il s'agit d'une ristourne.

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Lors d'un événement social de l'entreprise, une représentante du gouvernement local est entrée en contact avec moi. Son bureau avait approuvé nos permis d'exploitation et elle a exprimé son plaisir d'avoir Kellanova dans sa région. Elle m'a ensuite remis une enveloppe contenant le curriculum vitae de son neveu. Elle a déclaré : « La plupart de nos jeunes ont du mal à trouver des emplois dans notre climat économique, et j'ai pensé que vous pourriez être en mesure d'aider. Bien sûr, vous n'êtes soumis à aucune obligation. » J'ai examiné le CV et son neveu est qualifié pour plusieurs postes vacants. Que dois-je faire ?

A. Contactez immédiatement le service juridique et de la conformité. Les situations de ce genre doivent être traitées avec soin afin d'éviter des répercussions juridiques dangereuses.

Qu'est-ce qu'un « paiement de facilitation » ?

Les paiements de facilitation sont généralement de petits paiements effectués à des représentants du gouvernement pour accélérer ou sécuriser une action gouvernementale régulière et non discrétionnaire. En revanche, le paiement de taxes gouvernementales, de frais et des autres charges légalement requises ne serait pas considéré comme un paiement de facilitation.

Signaux d'alarme et éléments à surveiller lors de la collaboration avec des tiers

- Refus d'accepter ou de respecter notre code de conduite mondial des fournisseurs.
- Non-respect lois ou opérant sans les autorisations environnementales requises.
- Refus de certifier la conformité aux exigences de lutte contre la corruption.
- Refus de divulguer des relations ou des intérêts impliquant des représentants du gouvernement.
- Le tiers est lié à un représentant du gouvernement.
- Le pays est réputé pour la corruption et les pots-de-vin.
- Demande de commissions à payer dans un pays tiers, à un tiers, en espèces ou sous la forme de fonds non traçables.
- L'utilisation intensive de tiers engagés dans la politique ou de contacts gouvernementaux au lieu de faire appel à un personnel compétent pour promouvoir les intérêts de notre entreprise.
- Description non spécifique des paiements effectués dans la comptabilité.
- Les documents dissimulent la véritable identification d'un représentant ou d'un agent dans le pays.
- Descriptions des paiements qui ne correspondent pas au compte approprié.
- Présence de comptes à usage général ou divers pouvant être utilisés pour masquer les paiements illicites.
- Surfacturation ou fausses factures.



Lutte contre le blanchiment d'argent

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous évitons d'accepter des fonds illégaux pour des activités commerciales légales.

Pourquoi c'est important ?

Le blanchiment d'argent est un problème mondial aux conséquences graves et considérables. Il se définit comme le processus consistant à faire transiter des fonds provenant d'activités illégales par une entreprise légale afin de les faire apparaître comme légitimes.

Ce que cela signifie

Nous nous engageons à mener nos activités de manière à prévenir le blanchiment d'argent et à respecter toutes les lois contre le blanchiment d'argent, la criminalité financière et le terrorisme partout où nous travaillons.

Signaux d'alarme

- Tentatives de paiement en espèces ou dans une devise différente de celle indiquée sur la facture.
- Demande d'expédition dans un pays différent de celui où le paiement a été effectué.
- Contournement des exigences de tenue de registres.
- Paiements effectués par une personne qui n'est pas partie à la transaction.
- Changements inhabituels par rapport à la structure normale des transactions d'un consommateur.

Sourçage responsable et protection des droits de l'homme

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous travaillons uniquement avec des partenaires commerciaux qui respectent toujours la loi et opèrent de manière équitable et éthique.

Pourquoi c'est important ?

Kellanova assume ses responsabilités en tant qu'entreprise citoyenne internationale dans un monde de plus en plus interconnecté. Nous agissons avec intégrité et nous faisons preuve de respect, et nous nous attendons à ce que les personnes qui veulent travailler avec nous fassent de même. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils agissent de manière éthique et protègent les droits de tous leurs employés. Nous nous engageons à effectuer un sourçage responsable et durable et nous nous attendons au même engagement de la part de nos partenaires commerciaux.

Nous nous engageons à maintenir une chaîne de sourçage éthique et transparente, sans travail forcé, incluant l'esclavage et le trafic d'êtres humains.

Notre position sur les droits de l'homme s'aligne avec la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail.

Ce que cela signifie

Faire ce qui est juste, c'est aussi faire preuve de vigilance et montrer le bon exemple dans nos relations commerciales avec d'autres entreprises.

- Si vous traitez avec des fournisseurs actuels ou potentiels, assurez-vous que leurs pratiques commerciales sont conformes à notre code de conduite mondial des fournisseurs.
- Signalez tout problème concernant les activités illégales ou contraires à la déontologie d'un partenaire de Kellanova au [bureau de la déontologie et de la conformité](#). N'hésitez pas à le faire, qu'il y ait ou non un risque imminent pour l'entreprise ou sa réputation.

Nous incarnons nos valeurs

Nous représentons un investissement privilégié, car nous répondons aux attentes du présent tout en construisant l'avenir.

Vivre nos valeurs pour **NOS INVESTISSEURS**

W.K. Kellogg a trouvé une meilleure solution. Il a découvert comment façonner notre secteur d'activité par le biais de sa passion pour les gens et pour l'alimentation de qualité. Chaque jour, nous suivons ces traces. Pendant ce parcours, nos investisseurs nous accordent leur confiance afin de fournir des performances durables et créer de la valeur à long terme. Nous maintenons cette confiance en étant toujours honnêtes, ouverts et fiables.

Dans cette section du code, nous allons explorer :

REGISTRES ET COMPTES PRÉCIS

Nous conservons des registres complets et précis. Nous faisons ceci dans le but de prendre des décisions commerciales responsables et de fournir des informations exactes et opportunes au public d'investissement et à divers gouvernements.

NOTRE RÉPUTATION ET AUTRES ACTIFS

Nous protégeons la réputation de Kellanova et de nos autres actifs tangibles et intangibles. Nous faisons ceci afin de mieux servir nos clients et de préserver la valeur pour nos investisseurs et autres parties prenantes.

INFORMATIONS EXCLUSIVES ET CONFIDENTIELLES

Nous protégeons les informations commerciales confidentielles et exclusives de Kellanova contre toute divulgation et utilisation abusive non autorisées.

ÉQUIPEMENTS, INFORMATIONS ET SYSTÈMES DE COMMUNICATION

Nous utilisons les équipements, les informations et les systèmes de communication de l'entreprise de manière responsable.

DÉLITS D'INITIÉS ET ABUS DU MARCHÉ

Nous n'utilisons et ne divulguons jamais d'informations importantes et non publiques à propos de Kellanova ou d'une autre entreprise dans le but d'acheter ou de vendre des actions. Nous n'essayons pas non plus de manipuler le prix des actions publiquement cotées en bourse.

DEMANDES D'INVESTISSEMENTS ET DE REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE

Chez Kellanova, notre parole est uniforme lorsque nous communiquons avec les médias, les analystes financiers, les investisseurs et le public.

Les K Values EN ACTION

INTÉGRITÉ

Faire preuve d'un engagement en matière d'intégrité et d'éthique.

RESPONSABILITÉ

Se concentrer sur la recherche de solutions et l'obtention de résultats.

PASSION

Valoriser, promouvoir et protéger efficacement notre réputation.

RÉUSSITE

Adopter une attitude de meneur et tout mettre en œuvre pour effectuer le travail.

Création et maintenance précise des comptes et des registres

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous conservons des registres complets et précis. Nous faisons ceci dans le but de prendre des décisions commerciales responsables et de fournir des informations exactes et opportunes au public d'investissement et à divers gouvernements.

Pourquoi c'est important ?

Les registres commerciaux et financiers sont essentiels à nos opérations commerciales. Nous nous appuyons sur l'intégrité et la précision de ces registres. Cela est important pour la prise de décision interne comme pour les avantages des investisseurs, des agences gouvernementales, des organismes de réglementation et d'autres personnes à qui nous les transmettons. Une tenue de registres précise et transparente protège notre réputation, favorise l'efficacité organisationnelle et nous aide à respecter nos obligations légales et réglementaires.

Ce que cela signifie

Nous avons la responsabilité de garantir l'intégrité, la précision et l'efficacité de la tenue de nos registres. Nous le faisons de la manière suivante :

- Nous enregistrons tous les actifs, passifs, revenus, dépenses et transactions commerciales de manière complète et précise, au cours de la période appropriée et en temps voulu.
- Nous nous assurons que les registres et les comptes soient conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés et à notre système de contrôle interne.
- Nous ne mettons jamais en place ou ne maintenons jamais de fonds en espèces, d'autres actifs ou passifs secrets ou non enregistrés.
- Nous ne participons pas au « trade loading » ou au « channel stuffing ».
- Nous utilisons des formulations réfléchies, appropriées et précises lors de la création de registres. Cela implique de mentionner uniquement les faits et éviter l'exagération, le langage coloré, les conjectures, les conclusions au-delà de votre expertise et les remarques désobligeantes sur les autres.
- Nous ne dissimulons ou ne détruisons jamais des documents ou des registres soumis à une enquête ou pouvant être utilisés dans une procédure officielle.
- Nous maintenons et détruisons les registres de l'entreprise conformément à notre politique de gestion et de conservation des documents, ainsi qu'au protocole de conservation des litiges.

Le « trade loading » ou le « channel stuffing » est interdit par une résolution du conseil d'administration de l'entreprise

Ces pratiques, qui impliquent d'inciter les clients à acheter plus de produits que ce qui est raisonnablement nécessaire pour leurs besoins de revente, sont interdites



Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#).

Protéger notre réputation et nos autres actifs

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous protégeons notre réputation et nos autres actifs tangibles et intangibles. Nous faisons ceci afin de mieux servir nos clients et de préserver la valeur pour nos investisseurs et autres parties prenantes.

Pourquoi c'est important ?

Les actifs de Kellanova sont essentiels pour assurer la rentabilité et la réussite de notre entreprise sur le long terme. Nous partageons tous la responsabilité d'être de bons gestionnaires de ces actifs. Cela signifie prendre soin d'éviter les pertes, les dommages, les déchets et les utilisations inappropriées.

Ce que cela signifie

Voici comment être des bons gestionnaires des actifs de Kellanova :

- Nous protégeons les actifs de Kellanova qui nous sont confiés personnellement ou auxquels nous avons accès.
- Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour éviter la perte, les dommages, la destruction, le vol, l'utilisation non autorisée ou inappropriée ou la perte des actifs de Kellanova.
- Nous protégeons, sécurisons, conservons et détruisons les informations Kellanova conformément aux exigences globales ou locales de l'entreprise.
- Nous protégeons les données contre tout accès, modification, duplication, destruction ou divulgation non autorisés, que cela soit accidentel ou intentionnel.
- Nous protégeons les informations non publiques et publiques de l'entreprise pour lesquelles Kellanova dispose de droits de propriété intellectuelle.
- Nous autorisons l'utilisation des actifs Kellanova uniquement à des fins professionnelles pour Kellanova, quelles que soient les conditions ou la valeur.
- Nous ne prenons, vendons, prêtons, empruntons, donnons ou ne supprimons jamais des actifs de Kellanova sans une autorisation appropriée.
- Nous signalons toute préoccupation concernant l'utilisation, l'abus ou la mise en danger des actifs de Kellanova au département de sécurité de l'entreprise.

Nos actifs de l'entreprise

Nous devons faire preuve de prudence et de bon sens en ce qui concerne les types d'actifs suivants :

Ressources d'information : toutes les données relatives à l'activité de Kellanova, quelle que soit la manière dont elles sont créées, distribuées, utilisées ou stockées.

Actifs financiers : l'argent, les instruments financiers et tout ce qui peut être converti en argent.

Ressources physiques : tout élément de nature tangible fourni par l'entreprise aux employés dans le cadre de l'activité de Kellanova. Il s'agit notamment d'ordinateurs, de téléphones mobiles, de matériaux, d'outils, de machines, de véhicules d'entreprise, d'équipements de bureau et de fournitures.

Actifs intangibles : des éléments tels que notre réputation, nos idées, nos inventions, nos améliorations, notre propriété intellectuelle, nos droits d'auteur enregistrés et non enregistrés, nos marques déposées, nos brevets et nos marques de service ou nos secrets commerciaux conçus, développés ou non.



Protection de nos informations exclusives et confidentielles

Nous devons protéger les informations commerciales confidentielles et exclusives de Kellanova contre toute divulgation et utilisation abusive non autorisées.

Les informations exclusives détenues par Kellanova constituent un actif précieux. Ceci est particulièrement vrai pour les informations confidentielles de l'entreprise. Les informations exclusives de notre entreprise, notamment notre propriété intellectuelle, sont d'une importance capitale pour nous aider à développer de nouveaux produits et marchés, à attirer de nouveaux clients et consommateurs et à conserver notre avantage concurrentiel.

Voici comment nous devons tous contribuer à la protection de nos informations confidentielles :

- Nous limitons l'accès aux informations confidentielles à ceux dont les postes l'exigent.
- Nous ne parlons pas d'informations confidentielles dans les parties communes des établissements de travail. Cela pourrait être dans les avions, les ascenseurs et les restaurants, que ce soit en personne ou pendant une discussion par téléphone portable.
- Nous ne travaillons pas dans un lieu public lorsqu'il existe un risque que les informations soient vues par d'autres personnes.
- Nous n'utilisons jamais d'informations confidentielles à des fins personnelles ou pour profiter à quiconque en dehors de Kellanova.
- Nous avons l'obligation de protéger les informations confidentielles de l'entreprise même après avoir quitté Kellanova.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [service juridique et de la conformité](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Récemment, j'ai dîné dans un restaurant avec mon ancien colocataire de l'université. Pendant que nous discutons, il m'a demandé pour quelle entreprise je travaille. Je lui ai dit avec fierté que je travaillais chez Kellanova. Il m'a immédiatement parlé de tous les excellents produits Kellanova qu'il a consommés. Dans mon enthousiasme, j'ai mentionné quelques-uns des nouveaux produits que nous allons lancer dans quelques mois. Je lui ai dit de ne rien dire et il m'a promis qu'il ne le ferait pas. Était-ce correct de ma part ?

R. Probablement pas. À moins que les nouveaux produits que vous avez mentionnés n'aient été annoncés précédemment par des représentants officiels de l'entreprise, vous avez divulgué par inadvertance des informations confidentielles de l'entreprise. Nous sommes heureux de savoir que nos marques et nos produits vous passionnent. Cependant, nous devons toujours veiller à garder les informations confidentielles pour nous-mêmes. En outre, vous avez discuté des informations confidentielles de l'entreprise dans un lieu public où vous avez peut-être été entendu. Contactez le [bureau de la déontologie et de la conformité](#) pour discuter des prochaines étapes et de l'avenir.

Qu'est-ce qui est considéré comme informations confidentielles ?

- Les informations détenues par Kellanova, telles que les recettes, les formules, etc.
- Certains types d'informations personnelles
- Les marques déposées, les brevets, les secrets commerciaux et les autres propriétés intellectuelles
- Les informations ou les projections financières non publiques
- Les nouveaux produits ou plans marketing
- Les recherches et les développements d'idées ou d'informations
- Les processus de fabrication
- Les informations détaillées sur le sourcing de nos produits
- Les données salariales
- Les listes d'employés
- Les informations concernant les acquisitions, les cessions et les investissements potentiels
- Les avis juridiques et les produits professionnels



Utilisation responsable des équipements, des informations et des systèmes de communication

Nous utilisons les équipements, les informations et les systèmes de communication de l'entreprise de manière responsable.

Nous devons tous être responsables de notre utilisation des informations et des systèmes de communication de l'entreprise. En utilisant les contrôles et mesures de sécurité établis par Kellanova, nous protégeons les informations et données de l'entreprise contre toute divulgation accidentelle ou non autorisée, utilisation abusive, altération ou destruction inappropriée.

L'utilisation personnelle des téléphones, ordinateurs, fax, photocopieurs et bande passante réseau de l'entreprise est acceptable si elle est accidentelle, rare et autorisée conformément à la politique Kellanova locale. Vous ne devez pas abuser de ce privilège. Le même principe s'applique à l'utilisation de nos périphériques sans fil personnels pendant les heures de travail, car cela peut réduire la bande passante et la productivité.

L'utilisation personnelle des équipements de l'entreprise n'est pas acceptable si :

- Cela résulte en une réduction significative de la valeur des actifs de Kellanova.
- Cela entraîne des coûts supplémentaires importants pour l'entreprise.
- Cela met en danger des informations sur l'entreprise.
- Cela interfère avec notre productivité.
- Cela ne respecte pas la politique de Kellanova.
- Cela place Kellanova sous risque de responsabilité.

Nous reconnaissons que nous n'avons pas d'attente raisonnable en termes de confidentialité lors de l'utilisation des services et des équipements fournis par l'entreprise. Nous comprenons que l'entreprise se réserve le droit d'inspecter ses installations et ses biens conformément aux lois locales et à la politique de Kellanova. Cela inclut, sans s'y limiter, les ordinateurs, les enregistrements téléphoniques, les casiers, les e-mails, l'utilisation d'Internet, les documents professionnels, les bureaux et autres espaces de travail.

Nous interdisons strictement l'utilisation des systèmes Kellanova (y compris les e-mails, la messagerie instantanée, Internet ou l'intranet) pour des activités illégales, contraires à ce code ou à la politique de l'entreprise. L'utilisation sera toujours inappropriée si elle implique :

- Du contenu pornographique, obscène, offensant, harcelant ou discriminatoire.
- Des lettres en chaîne, systèmes pyramidaux ou entreprises commerciales.
- Des jeux d'argent, les ventes aux enchères ou autres jeux.
- Des fichiers personnels volumineux contenant des éléments graphiques ou audio.
- Des distributions de masse non autorisées.
- Des violations des droits de propriété intellectuelle d'autrui.
- Des logiciels malveillants ou des instructions visant à compromettre la sécurité de l'entreprise.

Pour plus d'informations ou de conseils, consultez la [politique d'utilisation acceptable des technologies de l'information](#) ou contactez le [service informatique](#).

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je reconnais que les programmes malveillants sont un problème majeur. Après avoir effectué mes propres recherches, j'ai découvert une application gratuite qui protège les ordinateurs contre les programmes malveillants. Je l'ai téléchargé sur mon ordinateur personnel et ça fonctionne. Puis-je la télécharger sur mon ordinateur d'entreprise ?

R. Non. Kellanova IT utilise des logiciels de qualité professionnelle qui ont été testés pour notre environnement informatique. N'hésitez pas à contacter le [service informatique](#) pour lui faire part de vos suggestions. Mais ne téléchargez pas de logiciels non autorisés sur votre ordinateur d'entreprise.

À FAIRE

- Utiliser les systèmes de messagerie électronique de l'entreprise à des fins commerciales uniquement.
- Stocker uniquement des documents professionnels sur des ordinateurs Kellanova.
- Confirmer la légitimité des contacts des médias sociaux avant de leur faire confiance.
- Envoyer des communications électroniques (telles que le transfert de messages ou d'invitations à des réunions) uniquement aux personnes ayant un besoin professionnel d'accéder à ces informations.
- Utiliser une adresse e-mail valide dans le champ « De : ». Les adresses e-mail déguisées/mal représentées/usurpées sont interdites.
- Inclure une clause de non-responsabilité légale pour tous les e-mails externes.
- Utiliser l'option « Déléguer l'accès » dans l'application de messagerie si un autre utilisateur a besoin d'un accès, tel qu'un assistant administratif.
- Contacter le service de sécurité informatique si vous pensez que des informations confidentielles ont été divulguées.
- Faire preuve de prudence dans vos communications, s'en tenir aux faits et éviter les exagérations ou les opinions qui ne font pas partie de votre domaine d'expertise.

À NE PAS FAIRE

- Supposer qu'il est acceptable de se rendre sur un site Internet inapproprié s'il n'a pas été spécifiquement bloqué par un logiciel de filtrage.
- Masquer, altérer ou remplacer votre identité lors de la navigation sur Internet, de la publication ou de l'envoi d'e-mails.
- Partager les mots de passe de vos comptes de messagerie.
- Utiliser des systèmes de messagerie électronique personnels et non professionnels pour mener des activités Kellanova.
- Envoyer des communications électroniques anonymes, à moins qu'elles ne soient exigées par l'entreprise (par exemple, des lettres d'information).
- Utiliser une adresse de domaine Kellanova (par exemple, @kellanova.com) pour envoyer des e-mails à partir de systèmes non exploités par Kellanova.
- Demander aux destinataires d'utiliser une adresse e-mail autre que Kellanova comme contact lors de l'utilisation de la fonction « Absence du bureau ».
- Envoyer les alertes de sécurité. Seule l'équipe de sécurité informatique est autorisée à envoyer des alertes de sécurité.

Éviter les délits d'initiés et les abus de marché

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous ne divulguons jamais de manière inappropriée des informations importantes et non publiques à propos de Kellanova ou d'une autre entreprise publique. Nous ne négocions pas des titres de Kellanova ou d'autres entreprises publiques en fonction de ces informations. Nous n'essayons pas non plus de manipuler le prix des actions publiquement cotées en bourse.

Pourquoi c'est important ?

- Beaucoup d'entre nous ont accès à des informations à propos de Kellanova qui ne doivent pas être connues du public. Il s'agit d'informations confidentielles.
- Les transactions basées sur des informations confidentielles sont illégales, tout comme la divulgation d'informations internes à des tiers afin qu'ils puissent effectuer des transactions en fonction de celles-ci. L'application est rigoureuse et les sanctions sont sévères.
- Nous soutenons les marchés de titres ouverts et équitables. Nous nous efforçons de préserver la réputation de Kellanova en tant qu'entreprise digne de confiance menant des activités commerciales honnêtement, partout où nous exerçons nos activités.

Ce que cela signifie

Nous pouvons aider à prévenir les délits d'initiés et les abus de marché de la manière suivante :

- Nous ne faisons jamais de transactions de titres Kellanova lorsque nous sommes en possession d'informations confidentielles.
- Si nous obtenons des informations confidentielles à propos d'une autre entreprise publique, nous ne faisons pas de commerce de ses titres.
- Nous n'achetons ou ne vendons jamais de titres tant que les informations confidentielles que nous avons obtenues ne sont pas disponibles au public et que les investisseurs n'ont pas eu l'occasion de les évaluer.
- Nous ne divulguons pas d'informations confidentielles à des personnes extérieures à Kellanova, y compris des membres de la famille, des proches ou des amis.
- Nous partageons uniquement les informations confidentielles avec les autres employés sur la base d'un « besoin de savoir ».
- Nous prenons soin de protéger les informations confidentielles contre toute divulgation accidentelle.
- Nous évitons même qu'il puisse sembler que des transactions d'informations confidentielles ont lieu. Pour ce faire, nous refusons de nous engager dans des « ventes à découvert » ou des opérations commerciales, des appels ou autres dérivés sur les actions de Kellanova.
- Nous ne procédons pas « tipping ». Cela signifie fournir des informations confidentielles à propos d'une entreprise à toute personne susceptible de négocier les titres de cette entreprise.
- Nous n'encourageons pas les autres à échanger des informations confidentielles.
- Nous ne divulguons jamais de fausses informations ou n'effectuons aucune action pour manipuler le prix des titres cotés en bourse.

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [service juridique et de la conformité](#).

Qu'est-ce qu'une information « confidentielle » ?

Les informations matérielles, non publiques ou « confidentielles » sont des informations à propos de toute entreprise qui n'ont pas été rendues publiques. Il s'agit également d'informations qu'un investisseur raisonnable pourrait considérer comme importantes pour négocier les titres de cette entreprise.

Voici quelques exemples :

- Résultats financiers de l'entreprise et dividendes
- Modifications importantes de la direction
- Nouvelles relations commerciales
- Lancement de nouveaux produits
- Principaux développements en matière de litiges
- Fusions, acquisitions ou cessions anticipées

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. En quoi les conseils sur les délits d'initié affectent-ils mon achat d'actions Kellanova ?

R. Nos employés, cadres et responsables sont encouragés à investir dans Kellanova en achetant des actions de l'entreprise. Nous pouvons acheter des titres Kellanova et des options d'exercice qui nous sont accordés si nous n'avons pas connaissance d'informations confidentielles importantes. Les membres du conseil d'administration, les cadres dirigeants et certaines autres personnes sont soumis à des périodes d'interdiction pendant lesquelles ils ne sont pas autorisés à effectuer des transactions d'actions de Kellanova.



Répondre aux demandes des investisseurs, des analystes et des médias

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Chez Kellanova, notre parole est uniforme lorsque nous communiquons avec les médias, les analystes financiers, les investisseurs et le public.

Pourquoi c'est important ?

Nos clients, consommateurs et investisseurs méritent des communications claires, complètes et cohérentes à propos de Kellanova. Seuls les employés spécialement formés et autorisés à le faire peuvent représenter Kellanova auprès du public ou des médias. Cela nous permet de nous conformer à la loi et de protéger nos intérêts.

Ce que cela signifie

Si vous recevez une demande d'informations provenant de l'extérieur de l'entreprise et que vous n'êtes pas autorisé à y répondre :

- Soyez amical et courtois.
- Ne parlez pas et ne partagez pas d'informations à propos de Kellanova.
- Transférez la demande, le cas échéant, au [service de communication de l'entreprise](#) par l'intermédiaire de notre [ligne d'assistance média](#) ou à notre [service de relation avec les investisseurs](#).

Pour plus d'informations ou de conseils, contactez le [service de communications de l'entreprise](#) ou le [service de relation avec les investisseurs](#).



Vivre nos valeurs pour **NOS COMMUNAUTÉS**



Chaque jour, nous fabriquons et vendons nos aliments dans le monde entier. Nous sommes fiers de notre rôle en tant qu'entreprise citoyenne internationale, nous prenons nos responsabilités environnementales au sérieux et nous sommes honorés de contribuer aux communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons. Nous recherchons des opportunités de créer un futur encore plus radieux pour nos consommateurs, nos employés, nos communautés et notre environnement partout où nous travaillons.

La façon dont nous vivons les K Values et nous nous conformons aux normes de ce code définira la contribution que nous apportons à nos communautés et à l'entreprise. Cette section du code se concentre sur les domaines suivants :

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à créer et participer à une société plus durable. Cela signifie réduire notre empreinte environnementale et développer des solutions qui permettent de préserver les ressources et de protéger notre planète.

CONTRIBUER À NOS COMMUNAUTÉS

Nous nous engageons à soutenir les communautés dans lesquelles nos employés vivent et travaillent. Nous explorons également des moyens de relever des défis plus larges dans la société.

POLITIQUE ET AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

Nous encourageons nos employés à participer au processus politique en tant que citoyens actifs. En tant qu'entreprise, nous collaborons de manière constructive avec les gouvernements où nous opérons.

Les K Values EN ACTION

PASSION

Montrez que vous êtes fiers de nos marques et de notre héritage.

HUMILITÉ

Valorisez l'ouverture d'esprit et la curiosité pour apprendre de n'importe qui, n'importe où.

SIMPLICITÉ

Cherchez à simplifier et à améliorer continuellement les processus, procédures et activités.

RÉUSSITE

Faites en sorte que les gens se sentent valorisés et appréciés.

Protection de l'environnement

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous nous engageons à créer et participer à une société plus durable. Cela signifie réduire notre empreinte environnementale et développer des solutions qui permettent de préserver les ressources et de protéger notre planète.

Pourquoi c'est important ?

Kellanova s'est engagé à assurer une gestion environnementale de qualité depuis sa création il y a plus de 100 ans. Aujourd'hui, il est largement répandu que l'humanité utilise les ressources naturelles de la Terre plus rapidement qu'elle ne peut se régénérer. Cela signifie que chacun doit jouer un rôle dans la construction d'une société plus respectueuse de l'environnement.

Nous avons mené une évaluation de la durabilité sociale et environnementale pour l'ensemble de notre chaîne de valeur afin de mieux comprendre les risques et définir des priorités. Nous travaillons avec nos producteurs et nos processeurs pour optimiser les apports et limiter l'impact environnemental sans compromettre la qualité. Au sein de l'entreprise, nous nous concentrons sur la réduction de notre consommation d'énergie et d'eau, ainsi que sur les émissions de gaz à effet de serre. Cela inclut l'utilisation de fibres de papier 100 % recyclées ou de matériaux certifiés issus d'une culture durable pour nos emballages. Cela implique également d'augmenter le nombre de nos sites d'élimination des déchets en décharges sanitaires.

Ce que cela signifie

Nous devons tous contribuer aux efforts de gestion environnementale de notre entreprise de la manière suivante :

- Nous devons respecter toutes les lois environnementales et politiques de l'entreprise en vigueur.
- Nous devons respecter les exigences de tous les permis environnementaux.
- Nous devons signaler à la direction tous déversement, fuite ou décharge non autorisés.
- Nous devons être vigilant de nous assurer que nous n'utilisons pas plus d'énergie ou d'eau que nécessaire.
- Nous devons nous assurer que nos fournisseurs et partenaires commerciaux respectent les normes environnementales convenues.
- Nous devons réduire les déchets et les recycler ou trouver des utilisations alternatives appropriées pour les déchets.
- Nous devons prendre des mesures personnelles telles que l'extinction de l'éclairage, l'utilisation de moins de papier, l'arrêt des appareils électroniques et le recyclage. Ces petites actions peuvent faire une grande différence.

Pour en savoir plus sur nos initiatives environnementales, consultez notre [rapport sur la responsabilité d'entreprise](#).



Contribuer à nos communautés

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

En tant que leader mondial de l'industrie alimentaire, Kellanova est à l'origine de changements transformationnels en faisant face au problème de la sécurité alimentaire. Cela inclut le soutien aux communautés dans lesquelles nos employés vivent et travaillent, en mettant l'accent sur la lutte contre la faim.

Pourquoi c'est important ?

Notre fondateur, W.K. Kellogg, n'était pas seulement un grand entrepreneur. Il était également un philanthrope de premier plan, un des premiers écologistes et le visionnaire originel du bien-être. Chez Kellanova, nous investissons dans nos communautés depuis longtemps. Nous pensons pouvoir donner en retour de manière significative.

Nous encourageons vivement chacun de nos employés à s'impliquer activement dans leur communauté en participant à des initiatives qui contribuent à améliorer la qualité de vie. Nous encourageons nos employés à soutenir nos communautés en se portant volontaires et en participant à des activités caritatives et à des opportunités de développement professionnel, comme rejoindre des conseils à but non lucratif.

Ce que cela signifie

Nous pouvons contribuer positivement à nos communautés et à l'entreprise de la manière suivante :

- En honorant nos K Values et en respectant les normes de notre code. Cela nous permet de toujours mener nos activités de manière éthique et conforme à la loi.
- En nous assurant que nos activités extérieures n'interfèrent pas avec nos performances professionnelles et ne créent pas de conflit d'intérêts.
- En obtenant une autorisation appropriée avant de verser des fonds de l'entreprise ou de faire des contributions au nom de Kellanova.
- En vérifiant que les contributions caritatives de l'entreprise sont conformes aux lois en vigueur.
- En ne faisant jamais preuve de pression pour pousser les autres à participer à des associations caritatives ou à d'autres causes communautaires.

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je suis régulièrement bénévole dans un refuge pour les sans-abri. Je sais que Kellanova est engagée dans la lutte contre la faim des enfants. Puis-je dire à l'abri que mon service est fourni au nom de Kellanova ?

A. Kellanova valorise et encourage l'implication de nos employés dans la communauté. Nous vous encourageons à vous impliquer dans les problèmes sociaux que l'entreprise soutient. Bien que vous puissiez vous représenter en tant qu'employé de Kellanova, vous devez consulter le [service des affaires internationales](#) avant de prendre des engagements envers l'organisation au nom de l'entreprise.

Participation à la politique et aux affaires gouvernementales

Comment nous assurons-nous que ce que nous faisons est juste ?

Nous encourageons nos employés à participer au processus politique en tant que citoyens actifs. En tant qu'entreprise, nous nous engageons de manière constructive auprès des gouvernements où nous opérons.

Pourquoi c'est important ?

En tant qu'entreprise, nous pensons qu'un processus politique actif, inclusif et équitable favorise l'ouverture du gouvernement et des sociétés saines et productives.

Ce que cela signifie

Qu'il s'agisse de participer au processus politique ou d'engager des relations avec les gouvernements, nous devons nous conformer à certaines normes. Elles sont abordées ci-dessous.

Activité politique personnelle

Kellanova encourage la participation individuelle à des activités civiques et politiques, y compris la tenue d'un bureau politique.

Les employés de Kellanova sont autorisés à fournir un soutien financier personnel aux candidats, partis politiques et autres groupes d'intérêt de leur choix. Ils sont également autorisés à gérer un bureau de vote et d'interagir avec les titulaires d'une fonction publique pendant leur temps libre et dans leurs capacités personnelles. Toutefois, les employés ne doivent pas participer à des activités politiques personnelles pendant les heures de travail et ne peuvent pas utiliser les ressources de l'entreprise pour des activités politiques personnelles.

Lors d'activités politiques personnelles, il est important de :

- Veiller à ce que vos opinions et actions politiques soient personnelles et pas celles de Kellanova.
- Informer notre **service des relations gouvernementales** lorsque vous envisagez de diriger un bureau politique, de poursuivre votre nomination ou de présenter votre candidature. Cela permet d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel.
- Payer toutes les activités politiques personnelles avec vos propres fonds. Kellanova ne rembourse pas les employés pour les contributions politiques personnelles ou autres dépenses liées aux activités politiques.

Activité politique de l'entreprise

Quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, nous nous conformons aux lois fédérales, nationales et locales sur les finances et les élections.

Kellanova peut contribuer aux candidats, aux partis politiques, aux comités politiques et aux initiatives de vote qui reflètent les intérêts de Kellanova, conformément à la loi. Nous disposons également d'un comité d'action politique, le Kellanova PAC. Cette initiative est financée par des contributions personnelles et volontaires des employés éligibles et soutient les candidats correspondant à nos objectifs commerciaux. Kellanova PAC est conforme à toutes les lois applicables, y compris les exigences de divulgation.

Les employés ne peuvent pas effectuer de contribution politique directe ou indirecte ni de dépenses au nom de Kellanova ou avec des fonds de l'entreprise, sauf autorisation contraire de la loi en vigueur et approbation préalable du **service juridique et de la conformité** et du **service des relations gouvernementales**. Cela s'applique aux contributions ou aux dépenses en soutien ou opposition à tout parti politique, candidat, campagne ou agent public.

Les contributions ou dépenses politiques comprennent :

- Achat de billets pour un événement de collecte de fonds politique.
- Prêter du personnel pendant les heures de travail pour des activités de collecte de fonds.
- Paiement de publicités et autres frais de campagne.

En cas de doute, DEMANDEZ !

Q. Je suis bénévole pour une campagne politique. Comme le trafic peut être très mauvais après le travail, puis-je rester au bureau et utiliser mon ordinateur pour travailler sur certains supports de campagne ?

R. Non. Bien que nous soutenons le choix de chacun de participer au processus politique, vous agissez avec intégrité et faites preuve de respect en utilisant vos propres ressources et votre temps pour des activités politiques personnelles.

Q. J'ai assisté à une conférence et rencontré un participant qui m'a donné sa carte de visite. Il travaille dans une agence gouvernementale qui étudie une nouvelle réglementation susceptible d'avoir un impact sur nos perspectives commerciales dans un nouveau marché important. Puis-je l'appeler et lui demander d'organiser une réunion ?

R. Dans cette situation, vous devez contacter le **service des relations gouvernementales** pour déterminer la bonne approche.



Lobbying

Kellanova n'essaiera jamais d'exercer une influence inappropriée sur une agence gouvernementale, un représentant ou un législateur pour produire un résultat favorable à Kellanova. Le lobbying est une poursuite légitime pour les entreprises, mais il peut impliquer de nombreuses activités qui peuvent nécessiter une divulgation publique et des exigences de signalement soumises à des règles spécifiques. Vous êtes peut-être engagé dans le lobbying si votre travail implique :

- Des contacts avec des législateurs, de hauts responsables de la réglementation, des cadres dirigeants ou leur personnel.
- La vente de contrats gouvernementaux.
- La mise en œuvre d'efforts pour influencer les actions législatives ou administratives.

W.K. Kellogg : un héritage basé sur l'intégrité

Notre fondateur, W.K. Kellogg, a investi dans des personnes, des relations et la promesse d'un meilleur futur. Il nous laisse un héritage basé sur l'intégrité, nous devons mener nos activités commerciales comme il se doit.

- D'autres entreprises ont essayé de réaliser les meilleures affaires avec leurs distributeurs. M. Kellogg a mis en place une pratique visant à donner à chaque distributeur les mêmes dispositions favorables.
- Au cours de la Grande Dépression, trouver un emploi qui avait du sens et prendre soin des besoins de sa famille était une tâche difficile. M. Kellogg a réduit les heures de travail et créé davantage de services afin que davantage de personnes puissent travailler et soutenir leur famille.
- Au cours d'une année particulièrement rentable, d'autres dirigeants d'entreprise se concentraient sur l'accumulation de fonds. M. Kellogg a investi ses bénéfices d'entreprise dans les gens.
- Au cours de sa vie, M. Kellogg est devenu l'un des hommes les plus riches au monde. Il s'est servi de son patrimoine pour établir la fondation W.K. Kellogg et de meilleures conditions de vie de millions de personnes. Aujourd'hui, les communautés, les familles et les enfants du monde entier continuent de profiter de sa générosité et de sa philanthropie.

L'intégrité peut être définie comme agir comme il se doit. M. Kellogg a incarné cette vertu. Il a appris que le meilleur moyen de construire la promesse d'un meilleur futur est de se reposer sur une base solide de valeurs actuelles. Cet héritage basé sur l'intégrité continue de guider notre culture et notre approche de l'entreprise. Il nous incite à respecter nos valeurs à chaque fois que nous prenons une décision au nom de Kellanova, partout et tous les jours.

Tout engagement avec les parties prenantes du gouvernement exige l'implication du **service des relations gouvernementales**. Vous devez également obtenir des conseils du **service juridique et de la conformité** avant d'offrir ou de donner des invitations, cadeaux, faveurs et divertissements à un fonctionnaire.

Voir les rubriques **cadeaux et divertissements** et **prévention de la corruption**.

Lorsque nous sommes guidés par des valeurs et pas seulement par des règles, nous comprenons *comment*, et *pourquoi* nous faisons *ce que nous faisons*. Lorsque nous regardons le parcours de l'entreprise dans son ensemble, nous pensons plus grand. Nous pensons au-delà de nous-mêmes et au-delà des limites de ce que chacun d'entre nous peut faire seul. Notre code nous aide à nous soutenir mutuellement dans nos activités actuelles tout en créant un avenir qui continue à honorer l'héritage de notre fondateur :

Nos employés

Nous faisons preuve d'intégrité. Nous nous traitons les uns les autres avec équité et respect.

Nos consommateurs

Nous régalons nos consommateurs avec nos produits délicieux, sûrs et de grande qualité.

Notre marché

Nous affrontons la concurrence avec dynamisme et intégrité. Nous choisissons des partenaires qui partagent nos valeurs.

Nos investisseurs

Nous représentons un investissement privilégié, car nous répondons aux attentes du présent tout en construisant l'avenir.

Nos communautés

Nous utilisons les ressources naturelles de manière responsable et nous soutenons nos communautés.

Recherche de conseils et prise de parole

Nous encourageons chacun à prendre la parole et à demander des conseils sur les sujets abordés dans notre code. Nous disposons de nombreuses ressources pour vous aider, notamment :

Assistance téléphonique communication et médias :

+1-269-961-3799

E-mail : media.hotline@kellanova.com

Directeur des affaires juridiques :

E-mail : office.ethics@kellanova.com

Audit interne

E-mail : office.ethics@kellanova.com

Relations avec les investisseurs :

E-mail : investor.relations@kellanova.com

Service juridique et de la conformité :

E-mail : office.ethics@kellanova.com

URL : kellanovaethicsline.ethicspoint.com

Vous pouvez contacter le bureau de la déontologie et de la conformité de l'une des manières suivantes :

Ligne d'alerte relative à la déontologie

Reportez-vous à la liste des numéros de la page suivante.

E-mail

office.ethics@kellanova.com

Courrier

Bureau de la déontologie et de la conformité
Kellanova
South Tower
One Kellogg Square
Battle Creek, MI 49016-3599

Sur le web

kellanovaethicsline.ethicspoint.com



Ligne d'alerte relative à la déontologie

Notre ligne d'alerte relative à la déontologie offre un moyen confidentiel de répondre à vos questions et préoccupations en matière d'éthique, de conformité ou de toute autre exigence de notre code.

La ligne d'alerte relative à la déontologie est gérée pour Kellanova par une entreprise tierce de signalement confidentiel. Elle est disponible à tout moment, de jour comme de nuit, tous les jours de la semaine.

Si vous souhaitez utiliser la ligne d'alerte relative à la déontologie, veuillez appeler le numéro ci-dessous correspondant à votre emplacement. Votre appel sera traité dans votre langue. L'opérateur écoutera votre problème ou demande de renseignements, posera des questions, puis rédigera un rapport récapitulatif de l'appel. Le rapport sera ensuite transmis au [bureau de la déontologie et de la conformité](#) pour évaluation et action ultérieure, le cas échéant.

Numéros d'accès mondiaux à la ligne d'alerte relative à la déontologie		
Pays	Numéro gratuit	Code d'accès
Australie	1800530104	
Autriche	0800 298880	
Belgique	0800 74 014	
Brésil	0800 760 0083	
Canada	888-292-7127	
Chine	400 120 5038	
Colombie	01-800-5189514	
Costa Rica	8004600016	
Danemark	80 70 35 77	
Dubaï	800 0321282	
Équateur	1800 001 464	
Égypte	015 01718252	
France	0800 90 71 46	
Allemagne	0800 1822774	
Grèce	800 600 0673	
Guatemala	2294 2279	
Hong Kong	800 902 056	
Inde	000 800 050 3409	
Irlande	1800 770 055	
Italie (comprend Saint-Marin et la Cité du Vatican)	800 836 926	
Japon	0800-300-7880	
Malaisie	1-800-81-5661	
Mexique	888-292-7127	800-288-2872
Mexique (Por Cobrar)	888-292-7127	800-112-2020
Nouvelle-Zélande	0800 449 062	
Nigeria	01 227 9243	
Pakistan	888-292-7127	00-800-01-001
Pologne	800 005 355	
Roumanie	0800 890 577	
Singapour	8004922622	
Afrique du Sud	080 098 4042	
Corée du Sud	080-877-5411	
Espagne	900 751 362	
Suisse	0800 333 043	
Taiwan	00801-49-1856	
Thaïlande	1800014767	
Turquie	0080049240880022	
Royaume-Uni et Irlande du Nord	0800 652 5003	
Venezuela	0212-3358880	
États-Unis	888-292-7127	

Pour obtenir la liste la plus récente des codes d'accès AT&T, rendez-vous sur www.business.att.com/bt/access.jsp.

Notre vision :

Être l'entreprise de snacks la meilleure et la plus performante au monde, en libérant le plein potentiel de nos marques différenciées et de nos collaborateurs passionnés.

Notre objectif :

Nourrir les familles afin qu'elles puissent s'épanouir et prospérer.